

INTERNATIONAL
TRANSNATIONAL
ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS
TRANSNATIONALES
INTERNATIONALES



WORLD
COMMUNICATIONS
YEAR



ANNEE MONDIALE
DES
COMMUNICATIONS

Dossier II
La Communication culturelle
ONG - Afrique / NGOs - Africa

The review of international
associations and meetings

1983 - n° 3

La revue des associations
et des réunions internationales

1983 - N° 3

Revue Bimestrielle

Redaction/Editorial
Robert FENAUXX
Georges Patrick SPEECKAERT
Geneviève DEVILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaine de CONINCK
Published by/Publié par:
Union of International Associations - UAI
(founded 1910)
Issn-0020-6059
Editorial and Administration :
Rue Washington 40, 1050 Brussels (Bel-
gium)
Tel (02) 640 18 08 - 640 41 09

Editeur responsable : R. Fenauux.
Rue Washington 40, 1050 Bruxelles (Bel-
gique)
Tél. (02) 640 18 08 - 640 41 09
Publicité/ Advertising : Union of Internati-
onal Associations, Rue Washington 40, 1050
Brussels. Belgium. Tel. (02)6401808 -
64041 09.

OU/OR
France: Roger Ranson, délégué-Directeur
de publicité, 18 avenue du 19 janvier,
92380 Garches. Tel. 741 81 80.
U.K.: Maureen Wingham Media Representa-
tions Ltd, 317-319 Kentish Town Road,
London N.W.5. Tel. 267 9447/0.
Subscription rate: BF 1.100, or equivalent
per year (6 issues) + postage BF 150.
Abonnement: FB 1.100 ou équivalent, par
an (6 numéros) + Frais de port FB 150.
Method of payment:
Mode de paiement à utiliser :

Bruxelles: Compte-chèque postal n° 000-
0034699-70 ou Compte n° 210-0451651-71
à la Société Générale de Banque, 48 rue de
Namur, 1000 Bruxelles.
London: Account n° 04552334. National
Genève: Compte courant n° 472.043.30 Q a
l'Union des Banques Suisses.
Paris: par virement compte n° 5451 50-42 au
Crédit du Nord, Boulevard Haussmann, 6-8,
Paris 75009.

Copyright© 1983 by Union of International
Associations. All rights reserved. No part of
this work may be reproduced or copied in
any form or by any means - graphic, electro-
nic, or mechanical, including photocopying,
recording, taping, or information and retrie-
val systems - without written permission of
the Secretary General, Union of International
Associates

SOMMAIRE
CONTENTS

Editorial	120
Communication Dossier II - Les forces associa- tives et les problèmes actuels de la communi- cation par E. de la Vallée Poussin	122
- Minding the future by A. J. Judge	124
- La communication vue dans les perspectives mondiales d'un plan à moyen terme (Unesco)	126
- La résolution McBride — La communication culturelle. Colloque des ONG Unesco	131
Note par V. Herck	134
Conclusions. Questionnaire et analyse des réponses reçues par J. Gritti	136
- International Documentation Symposium Brussels 1980 Final Report and recommendations by F. A. Casadio	143
- Le Congrès USA : I à problématique des communications administratives	150
Dossier ONG Afrique	151
- Le drame des réfugiés (OUA-ONG) D3027	151
- Médecins sans fro- ntières	153
- Un réseau africain pour l'environnement, Nairobi 1983 F6650	154
- Journées d'études UNDA-OCIC B1450 - B1454	154
	156
Echos IAPCO News	159
Congressalia	160

CONSIDÉRANTS DES RESEAUX TRANSNATIONAUX D'OING

Toute politique jusqu'ici spéculait sur l'isolement des événements... Ce temps touche à sa fin... Toute action désormais fait retentir une quantité d'intérêts imprévus de toutes parts, elle engendre un train d'événements immédiats, un désordre de résonance dans une enceinte fermée.

VALÉRY, 1931

Dans un précédent editorial à l'enseigne de l'Année mondiale des Communications, nous avons considéré l'événement du point de vue transnational de la Cité ouverte des associations.

Revenant au sujet, vu sous l'empire du Prince souverain et des barrières mises à la création d'une société vraiment universelle, nous avons imaginé de donner à notre propos la forme suggestive de *considérants* de résolution, pour mieux identifier les réseaux transnationaux d'ONG et justifier leur droit d'intervention dans le débat sur l'ordre mondial et de participation à l'action qui suivra.

Considérant :

- que du fond des âges jusqu'à nous, le fait associatif, porteur de valeurs propres de liberté et de solidarité, a partout contribué au destin des hommes et au devenir de la société,
- que les associations sont l'expression démocratique - et par excellence *populaire* - des forces morales, sociales et culturelles, en tous lieux et domaines des activités humaines,
- que ce facteur global de civilisations (au pluriel) a cependant, pour diverses raisons, de ferment intellectuel et d'avancement matériel, trouvé son climat de maturation en terres développées, où il continue de croître en progression géométrique.
- que cette fécondité associative, nourrie de la pensée accumulée au cours des siècles, des deux derniers surtout, a été le levain de toutes les révolutions réfor-

mes et mutations libératrices de la société contemporaine, en tous ordres, politique, spirituel, culturel, scientifique et technique.

Considérant :

- que ce dynamisme associatif, féru d'indépendance, parfois à la limite du particularisme sectoriel, a tôt ressenti un besoin de rencontre et de concertation interassociatives, qui a suscité, au seuil du siècle, le premier Congrès mondial des Associations internationales (Bruxelles 1910), constituant de l'UAI, son organe permanent (1) et que, depuis lors, diverses conférences et réunions de coordination et d'action commune ont forgé, au fil du temps, une conscience et une volonté de solidarité avec lesquelles les autres acteurs de l'ordre international doivent désormais compter bon gré mal gré, pour le bien de tous.

Considérant :

- qu'au témoignage des Archives de l'Histoire contemporaine, ces initiatives privées ont prélué, pour une bonne part, à la structuration de l'organisation internationale publique en aidant, avec des appuis officiels et semi-officiels, à

(1) L' « Union des Associations internationales », transformée après la deuxième guerre mondiale en Institut scientifique d'études, de recherches, d'information, de documentation, au service des organisations internationales, s'honore d'une haute lignée de « communication », puisqu'aussi bien ses pères fondateurs, les « documentalistes » Paul Otlet et Henri La Fontaine, furent les précurseurs de l'informatique moderne (voir Dossier I « Associations internationales nd 3/1983 »).

l'établissement des premiers bureaux, comités et commissions, qui allaient devenir, d'une guerre à l'autre, le réseau de la Société des Nations et puis celui des Nations-Unies.

Considérant :

- qu'à San Francisco, en 1945, les droits de l'Homme et des peuples ont occupé une place majeure dans les buts et principes de la Charte sous l'impulsion des forces associatives, alors baptisées ONG et qui allaient inspirer la « Déclaration universelle » de Paris en 1948 et plus encore, animer les grands courants d'opinion portés à la décolonisation, à l'antiracisme, au développement et à la Paix,

- que la campagne pour le désarmement dont certains Etats s'attribuent trop volontiers le mérite par raisons et motifs politiques, est en fait un vaste mouvement associatif d'opinion.

Considérant :

- que les institutions intergouvernementales, universelles et régionales, générales et spécialisées, ont pour piliers des réseaux sociaux, scientifiques, culturels, techniques d'ONG,

- que le BIT a donné l'exemple de l'intégration des forces associatives du travail - les partenaires sociaux - à une organisation d'Etats.

Considérant :

- que, dans le vaste champ des œuvres humanitaires, à l'instar de la Croix-Rouge, les réseaux d'ONG apportent une contribution majeure aux programmes et aux campagnes des organisations luttant contre les misères humaines, la faim, la maladie, l'ignorance, l'errance, les catastrophes, les persécutions et

pour l'enfance malheureuse, la jeunesse déprimée et tant d'autres bienfaits.

- que les ONG vouées aux Droits de l'Homme et des hommes ont à tâche quotidienne de détecter et de dénoncer les abus et les atrocités du Prince, qu'un des acquis les plus importants du siècle, l'émancipation de la femme, est essentiellement d'initiative ONG,

- que le souci de l'environnement, bien nommé maintenant qualité de la vie, déclenché par le mouvement associatif de protection et de conservation de la nature, a produit la conférence de Stockholm et ses lendemains.

Considérant :

- que l'aide au développement en général, au service du tiers et du quart monde déshérités, n'a pas de pourvoyeur plus sûr que les ONG affranchies des égoïsmes d'Etat,

- que cette aide est remarquablement efficace au plan des organisations régionales européennes qui financent les projets de développement et, dans le cas de la jeunesse, ont poussé la participation jusqu'à la co-gestion.

Considérant :

- que la promotion inouïe des moyens de communication, dans toutes leurs projections culturelles, scientifiques et techniques, est redevable aux ONG d'autant de découvertes que d'applications,

Considérant :

- enfin, que les problèmes posés aux ONG par la participation et la communication, internationale et transnationale,

ont été étudiés et débattus lors du Forum mondial de l'UAI, expression des di-

vers réseaux associatifs, et que ce débat aboutit à un ample consensus, notamment sur le statut juridique international des associations et les orientations à donner à l'action associative en Amérique latine, en Afrique et dans le monde arabe.

En considération et foi de quoi l'action associative mondiale offre généreusement ses services aux chantiers du nouvel ordre international, en particulier dans le domaine culturel des communications. Mais cette offre de services est inconditionnelle. En un sens, elle est volontaire et indépendante du Prince, de sa diplomatie institutionnelle, de l'organisation intergouvernementale. En un autre sens, elle vise à une société ouverte selon les buts et principes de la Charte des Nations, non altérés par une conception exorbitante de la compétence des Etats.

Si la fonction du Principe souverain censure le message ou arrête le passage de la Cité associative, alors ce sera dommage pour les peuples frustrés des avantages immédiats d'une civilisation de l'Universel. Dans ce cas, l'action associative, irrésistiblement transnationale, n'aura de recours que de se cultiver en régions tolérantes, dont le bon exemple, répandu par la contagion, finira bien par s'étendre, un beau jour de solidarité, à la terre entière.

Robert FENAUX

(1) Le Forum (Bruxelles 1980) sur le thème « De l'inter-
pare depuis le colloque de Genève de 1976 sur
- L'avenir des associations internationales dans les

Comités de travail et d'une enquête auprès des
ONG et des OIG. Le compte-rendu Ou Forum est
paru (voir annonce).

In memoriam

Jean REY

Jean REY n'est plus. L'UAI s'honorait de compter parmi les siens ce Ministre d'Etat belge de renommée internationale au titre d'ancien Président de la Commission des Communautés européennes, qui en fut longtemps le Commissaire aux relations extérieures.

Ayant eu le privilège de publier une anthologie des œuvres d'une belle vie qui vient de s'éteindre à l'âge de 80 ans, nous savons les traits éminents d'une personnalité aux mérites et aux talents exceptionnels, successivement illustrés au barreau et à la Cité de Liège, au Parlement belge, en captivité en Allemagne durant la deuxième guerre mondiale, puis au gouvernement, enfin aux instances européennes.

De lignée protestante libérale, élevé dans des principes de droiture et de rigueur, juriste de qualité, homme de culture au

verbe disert, c'est comme homme d'Etat européen qu'il donna sa mesure; son heure historique sonna lors de la fameuse négociation du Gatt dite du Kennedy-round, où il fut le mandataire unique et le plaideur heureux des intérêts économiques de l'Europe de l'Ouest, selon lui ouverte et promise un jour à l'Europe entière.

L'UAI et le monde ONG garderont de Jean Rey le souvenir d'un ardent militant de la cause associative et singulièrement du mouvement d'opinion qui prélude aux institutions régionales de l'Europe. Partisan et artisan convaincu d'une démarche supranationale d'intégration européenne, au service de la Paix entre tous les hommes de bonne volonté, il eut la suprême satisfaction d'être élu député européen au suffrage universel. L'UAI, séparée d'un de ses membres les plus prestigieux, adresse à Mme Rey et à tous les siens ses sentiments de condoléances les plus émus.

Robert FENAUX



LES FORCES ASSOCIATIVES ET LES PROBLEMES ACTUELS DE LA COMMUNICATION

par Etienne de la Vallée Poussin*

Il y a deux siècles, l'immense majorité des hommes vivaient dans des villages, ou tout le monde se connaissait. Les hommes de toutes les classes, de tous les métiers y communiquaient suffisamment pour que chacun ait une vision globale directe et assez concrète de la société où il vivait. L'expérience personnelle était la base la plus courante de l'information.

Aujourd'hui, sur des continents entiers, la majorité des hommes vit dans de grandes villes, où on connaît à peine ses voisins.

L'information n'est plus perçue principalement par le contact immédiat avec les personnes et les choses. Elle est reçue le plus souvent à travers des intermédiaires : les mass-média. Dans ce genre de communication, du moins quand on n'a pas soi-même une connaissance suffisante du contexte des choses communiquées.

Or, rien ne peut compromettre davantage le bon fonctionnement d'une démocratie qu'une détérioration de la communication. L'homme mal informé cesse d'être un homme libre. L'électeur ne peut exercer sa volonté que dans la mesure où il peut mesurer la portée et le sens de son vote.

Beaucoup d'éléments peuvent compromettre la valeur de la communication, et il serait utile que ceux qui donnent des nouvelles et ceux qui les reçoivent s'en rendent compte, bien concrètement.

1) Toute information ponctuelle, distraite de son contexte, n'est significative que pour ceux qui connaissent le sujet. Or, bien souvent, les mass-media qui doivent transmettre les nouvelles au

moment où elles leur arrivent ne peuvent les entourer d'un commentaire approprié.

2) Toutes les informations qualitatives sont plus ou moins subjectives dans le chef de celui qui les émet et sont reçues « in forma recipientis », c'est-à-dire au travers du cadre mental non moins subjectif du lecteur, ou de l'auditeur, ou plus encore du spectateur. Dans une société où l'image devient un moyen de communication de plus en plus généralisé, il faut se garder farouchement de croire que les images sont du réel et se souvenir toujours que celui qui les regarde ajoute à l'image qu'il perçoit beaucoup d'a priori qu'il tire de son fond propre.

3) Toutes les communications verbales sont contaminées par l'ambiguïté des mots ou de phrases conventionnelles. Dans des périodes comme la nôtre, où la société humaine et sa vision du monde changent très rapidement, la terminologie tend à devenir de plus en plus incertaine. Beaucoup de mots finissent par perdre leur contenu concret et rationnel et ne conservent qu'un sens purement sentimental. La plupart des gens le sentent plus ou moins, dans les cas évidents, comme droite et gauche. Malheureusement, les équivoques et les ambiguïtés se multiplient très rapidement dans tout le vocabulaire contemporain. En outre, beaucoup de communications sont en même temps des traductions, avec toutes les infidélités qu'elles comportent (1).

D'autre part, l'évolution des mœurs, des techniques, des philosophies, des sciences, des méthodes de recherches historiques, mettent les hommes et les sociétés en présence de faits et de situations nouvelles qui, faute de

« L'homme mal informé cesse d'être un homme libre »

termes traditionnellement utilisés, sont exprimés par chacun à sa manière dans une confusion grandissante. Les hommes les plus instruits et les plus intelligents ne sont pas aujourd'hui à l'abri des fourberies du vocabulaire. Nous nous rendons compte nous-mêmes que beaucoup emploient, volontairement ou non, des langues de bois.

4) La communication s'adresse à quelqu'un et est donc nécessairement présentée en fonction de ce quelqu'un. Les journaux ont leur public. La radio s'adresse aux masses. La publicité commerciale poursuit le client, la publicité politique poursuit l'électeur. Tous se veulent d'autant plus innocents qu'ils sont plus rusés. Les lois peuvent réprimer dans une certaine mesure les publications mensongères. Elles soumettent la radio et la télévision à des règlements sévères. Mais elles ne peuvent ni ne doivent empêcher les mass-média de répondre aux besoins et aux goûts de leurs publics. Ceux-ci sont donc obligés de faire le choix dans les nouvelles, de parler un langage compréhensible par la masse, d'envoyer sur les ondes toutes les « actualités », sans pouvoir suffisamment les contrôler.

5) Les communications ne sont pas seulement reçues individuellement, elles sont reçues collectivement. Elles contribuent à mouvoir cette mer houleuse qu'est l'opinion publique. Elles alimentent les passions des partis, des groupes de pression. Elles mettent soudain tel événement ou tel problème à l'ordre du jour, quitte à l'oublier peu

* Sénateur honoraire (Belgique) Ancien Président de L'UAI.

(1) Voir Georges Steiner - Après Babel - Albin Michel 1975.

après, on ne sait pourquoi. Cette opinion publique volage est en même temps curieuse de sensationnel, avide de scandale, préoccupée toujours de trouver un dessous à ce qu'elle ne comprend pas, des responsables lorsque des malheurs arrivent. Il faut se rendre compte que dans les pays démocratiques, cette opinion mal informée est en même temps informatrice. Or, cette communication qui court de bouche à bouche est à la fois la moins sûre et la moins contrôlable.

Ce n'est pas seulement parce que nous sommes en démocratie que nous avons besoin de communication exactes et bien déchiffrées. C'est surtout parce que l'homme moderne a besoin tous les jours de connaître bien plus de choses qu'autrefois. On le sait sur le plan professionnel. L'enseignement non seulement a dû être prodigieusement développé, mais de plus en plus spécialisé. Or, la spécialisation est l'ennemie de la synthèse. Pour avoir des idées proches du réel, sur les grands drames du monde, comme la crise, il ne faut pas savoir un peu de tout, il faut savoir l'essentiel de tout. Quel problème pour un journaliste ! Mais songez à nos hommes d'Etat ! La vie politique est la plus absorbante de toutes. Elle est faite de multiples devoirs minuscules très urgents, qui freinent l'effort nécessaire pour prendre les décisions importantes à plus long terme. Ce sont les plus importantes pour l'avenir des peuples, mais les responsables ont de moins en moins de loisir pour réfléchir et même acquérir les connaissances nécessaires. La cause la plus fréquente des défaillances de nos gouvernements est leur ignorance. Elle s'empire avec les années, mais Bergson l'expliquait déjà très clairement en 1930 : » Etudiez l'histoire des grandes nations modernes : vous y trouverez nombre de grands savants, de grands artistes, de grands soldats, de grands spécialistes en toute matière - mais combien de grands hommes d'Etat ? L'extrême rareté des hommes politiques de quelqu'envergure tient à ce qu'ils doivent résoudre à tout moment, dans le détail, un problème que l'extension prise par les sociétés a peut-être rendu insoluble » (1).

Notre monde a donc besoin d'une politique de la communication, si on ne veut pas que les peuples démocratiques, affolés par le brouillard d'idées et de suspensions dans lequel ils vivent, se laissent entraîner à des actes de désespoir. Mais qu'est-ce qu'une bonne politique de la communication ? Elle doit se soumettre à quatre principes :

- 1) La communication doit rester libre et indépendante, sous peine d'enfermer les esprits dans la prison d'idéologie d'Etats ou de partis.
- 2) Comme le vrai n'atteint jamais complètement le réel, il faut admettre qu'il ne

peut y avoir d'absolu dans la pensée humaine la plus rigoureuse.

- 3) La société doit se défendre contre le mensonge. Tous nos pays dans ce domaine ont établi des lois pénales. Si elles demeurent nécessaires, elles n'auront jamais qu'une efficacité réduite. Le meilleur instrument contre le mensonge est le droit de réponse. Il devrait cependant être généralisé et mieux organisé qu'aujourd'hui.
- 4) La société ne peut davantage tolérer l'injure, qui développe les haines, les mouvements incontrôlés et les racismes.

Dans le cadre de cette politique, la lutte pour une bonne communication doit être menée sur deux plans :

1) L'Education

L'enseignement doit préparer les jeunes à prendre leur place dans la cité. La cité d'autrefois est devenue mondiale. L'école doit donner aux enfants la formation nécessaire pour s'y reconnaître. Cela implique une éducation particulièrement soignée de l'esprit critique. Il faut soigneusement distinguer l'esprit critique de l'esprit de critique. Le goût excessif ou la manie de critiquer est une voie d'erreur particulièrement encombrée dans notre monde. Elle ne sert qu'à développer l'agressivité.

Ce qu'il faut notamment inculquer à l'enfant, c'est que l'information est quérable et non portable. Il n'a pas le droit de se laisser manipuler. Il doit savoir où et comment il peut se documenter sérieusement - et surtout de façon pluraliste, sur tous les problèmes qui le touchent.

2) Le devoir d'information

On est étonné de voir l'importance grandissante des dépenses de publicité et la variété des moyens mis en œuvre par les groupes d'intérêt privés, commerciaux, industriels, bancaires, si on les met en comparaison avec les efforts faits par ceux qui ont le devoir d'informer.

Un exemple frappant se découvre dans la magistrature : après avoir condamné un diffamateur, le tribunal lui impose la publication dans les journaux du texte d'un jugement illisible et incompréhensible par le lecteur moyen. C'est imposer une amende au coupable au lieu d'accomplir le devoir d'information que le juge doit exercer en faveur de la victime.

Quels sont ceux qui ont le devoir d'informer ?

- 1) Les gouvernements doivent faire connaître, d'une façon intelligible par

le lecteur moyen, quels sont ses options politiques et les moyens qu'il compte mettre en œuvre. Outre le *Moniteur*, qui publie les textes législatifs et réglementaires, il devrait, par exemple, envoyer de temps en temps, à tous les électeurs, un imprimé de quelques pages, rédigées par un journaliste sachant se faire comprendre du grand public et indiquant le but et le pourquoi de son action dans les domaines où l'opinion publique s'interroge. Bien entendu, il faudrait aussi, pour bien faire, qu'un journaliste, choisi par l'opposition, puisse ajouter quelques commentaires au point de vue du gouvernement. Une telle pratique serait très salutaire dans une démocratie, mais est soumise à une condition presque inaccessible aujourd'hui, c'est que de part et d'autre on accepte un débat concret - et non idéologique, courtois - et non polémique, continu - et non déséquilibré par les soubresauts du sensationnel.

- 2) Les organisations qui ont de grandes responsabilités sociales devraient publier et distribuer un rapport et un bilan, comme le font les sociétés anonymes ou les producteurs d'électricité ou le Boerenbond. L'essentiel d'une démocratie est moins le suffrage universel que la responsabilité des dirigeants et pour que cette responsabilité existe, il faut qu'elle soit individuelle et se réfugie le moins possible sous l'anonymat des décisions collectives.

- 3) Sur le plan international, il y a des milliers d'ONG qui peuvent donner sur les grands problèmes des documentations particulièrement autorisées, parce que leur caractère international et la qualité de leurs membres les met généralement à l'abri du nationalisme et du simplisme.

Beaucoup d'ONG publient des rapports et des statistiques très intéressantes, mais elles ne les adressent qu'à leurs membres ou à des publics restreints. Les mass-média semblent les utiliser très peu. Comme les publications scientifiques d'ailleurs. Je suis toujours étonné qu'ils négligent de dépouiller des revues comme *La recherche* ou le *Scientific american*, où un chroniqueur trouverait chaque mois des informations scientifiques sensationnelles.

N'y aurait-il pas une collaboration possible entre les ONG les plus intéressées ? Elles devraient à la fois se rendre compte de leur devoir d'informer, de communiquer et étudier par quelle voie elles pourraient transmettre dans les grands pays du monde des messages dont le contenu et le portrait seraient accessibles au grand public.

(1) Les deux sources de la Morate et de la Religion (p. 297).

MINDING THE FUTURE

- a thought experiment on presenting new information (*)

A.J. Judge

Introduction

Much may be learnt about the status of communication susceptible to provoke personal and social change by considering any of the variants of the following thought experiment. This involves the despatch and reception of a « perfect message », carefully reflecting on possible attitudes to it, and the action to be taken. Much may also be learnt by attempting to develop or redesign the experiment itself, possibly by adding other features to it.

Despatch problem

Consider any of the following variants :

A. Bangladeshi girl (1)

In Bangladesh a girl was born. Because of a low-probability genetic accident she has all the attributes of a supergenius. She is now 19 years old (in 1983). She is totally impoverished and bound to a dominating husband, but has had access, since an early age, in a little rundown school, to a very extensive library funded by the legacy of an eccentric. She is especially talented in the psycho-social sciences and has made (as history acknowledged 50 years later) a number of interrelated breakthroughs of fundamental significance to world society, faced with the crises she has so deeply studied. *What should she send, in what form, to whom, and how should she ensure that its complex significance is understood or influences change appropriately ?*

B. Future Development Council (2)

In the year 2500 A.D. a form of time travel has been developed. The Plantary Development Council has the ability to transmit artefacts and individuals in order to communicate with the past. It also has long experience with an interconnected series of approaches which ensure the dynamism and harmony of a society free from injustice of any kind. There is great concern with the situation of the planet in the watershed period of the early 1980's. *What should the Council send, in what form, to whom, and how should it ensure that its complex significance is understood or influences change appropriately ?*

C. Ancient Council of Sages (3)

In the year 1500 B.C. in China a strange historical coincidence brought together a group of 12 extremely wise men and women. They were remarkable for their insight into human nature and society and for the manner in which they could evolve in relation to one another. They could clearly foresee long-term patterns and were particularly concerned at the crisis period which was likely to emerge under the conditions of the early 1980's.

What should the sages do or leave for that future period, in what form could they leave it, to whom should it appeal, and how should they ensure that the complex significance of their insights is understood or influences change appropriately ?

D. Network of the Wise (4)

During the 1960s a number of exceptionally gifted wise men and women formed a network which by the end of the 1970s had developed a deep insight into the human condition. It was on the basis of their breakthroughs that society later achieved the much desired harmony and justice for all. They had the special advantage in the 1980's of having unlimited resources at their disposal. *What should the network send, in what form, to whom, and how should it ensure that its complex significance is understood or influences change appropriately ?*

E. United Planets Development Programme (5)

A galaxy-wide organization of sentient species has existed for millions of years. The many variant solutions to the problems of social harmony and individual development have been tested on millions of worlds. Several million years ago a United Planets Organization was brought into existence within this solar system. It duly created a U.P. Development Programme (UPDP) of which one of the principal LDP sections is the Third World (« Earth ») Division. In the face of the critical situation of the 1980's, the Division has decided to change its long-standing « indirect » policy (despite the extremely low level of education on the planet, especially where communication-related matters are concerned).

What should the division send, to whom, and how should it ensure that its complex significance is understood or influences change appropriately ?

(1) This case is suggested by that of the Indian mathematician Srinivasa Ramanujan (1867-1920), famous for his work on number theory.

(2) This case has been explored as a theme in science fiction.

(3) This case is suggested by the Greek and Florentine academies.

(4) This case is suggested by the Club of Rome and Aspen networks.

(5) This case is suggested by the Doris Lessing novel « Shikasta » (1930) and by Isaac Asimov's « Foundation » trilogy.

(*) Presented at a meeting on Forms of Presentation (Geneva, 1980) of the Goals Processes and Indicators of Development project of the United Nations University.

Reception problem

In each of the following variants, how can those concerned arrange their communication structure so that they receive insightful new information? How can they develop appropriate filters to select the vehicles of such information prior to having comprehended the nature of the insights?

- A. U.N. Secretary General
- B. U.N. University Rector
- C. Government Prime Minister
- D. Secret Service Director
- E. University Rector
- F. Individual (meaning you or me)
- G. Corporation President
- H. Newspaper Editor
- I. Nongovernmental organization (NGO)
- J. Foundation
- K. Charismatic religious leader
- L. « Eminence grise »

Action problem

Once the « package » containing the information has been received, the possibilities for subsequent action include :

- A. Open and digest
- B. Destroy
- C. File (« pigeon-hole »)
- D. Send on to... (« buck passing »)
- E. Insert in « time capsule »
- F. Open and misrepresent
- G. Exploit to advance existing interests
- H. Discuss and research it in such a way as to destroy its potential for change (coopt as an element of an existing debate)

Nasty thought

In the Despatch Problem listed above, consider the possibility that in each case the intention was « malevolent » rather than « benevolent », as has been assumed. Then consider the remaining points again in this new light. How could you distinguish between « perfect » messages of the two types? Is your difficulty part of the fundamental problem?

Problem of reflecting on possible action

The following are some of the factors for the above receivers, which determine what is done with the « package » :

- A. What is it?
- B. Nature of source (« from whom »)?
- C. Why was it sent?
- D. How was it sent?
- E. Who arranged for it to be sent?
- F. When does it come from? (out of date?)
- G. Does it conform to my/our accepted style (jargon)?
- H. Is it in accordance with my/our current policies?
- I. Will it affect my/our status/motivation (job security/advancement/skills)?
- J. Will it demand anything of me/us (a switch of allegiance, change of lifestyle)?
- K. Will it render my/our activity obsolete?
- L. Is it relevant to any of my/our current programmes?
- M. How can I prepare myself/ourselves for its possible impact (avoiding premature judgement)?

Questions

- A. Would **you** open the « package »? Are you sure? Think a bit more.
- B. Would you expect anyone else to open it? And then?
- C. How would you go about « opening » it to your understanding?
- D. How different (change provoking) would it have to be before you could not afford to open it?
- E. Would you send such a message if you had the means? Do you have them?
- F. Could you send such a message if you knew what to put in it? Do you know what to put in it?
- G. Do you believe that one or more such messages have been sent? If so, what have you done about it?
- H. If the basic concept of a « sent message » is an « imperfection » what other form of action can the originators take?

Afterthoughts

- if you do not know how you are part of the problem, you cannot understand the nature of the solution required.
- If you do not know how you are part of the solution, you cannot understand the nature of the problem faced.

LA COMMUNICATION VUE DANS LES PERSPECTIVES MONDIALES D'UN PLAN A MOYEN TERME

L'UNESCO, Institution à but scientifique, éducatif et culturel, de par sa nature même, s'est attribuée la communication perçue dans les perspectives d'une problématique mondiale à moyen terme. Une problématique qui, pour les mêmes raisons de nature, concerne éminemment les organisations non gouvernementales, de l'avis d'ailleurs souvent exprimé dans tous les programmes de l'Organisation.

C'est pourquoi nous avons jugé utile de publier à notre tribune des extraits du projet de plan (1984-1989) brièvement repris de l'avant-propos du Directeur général M. M.BOW portant sur les grands programmes de l'Organisation à moyen terme : un document, millésimé 1982, mais distribué cette année 1983, où l'on retrouvera les idées et les tendances figurant au projet de programme et de budget pour 1984-1985 (22 C/5) destinées à la vingt-deuxième session de la Conférence générale de l'UNESCO (Paris 1983).

LA PROBLEMATIQUE MONDIALE ET LES ORIENTATIONS DU PLAN A MOYEN TERME

Depuis que l'Unesco a été créée il y a trente-sept ans, par la volonté de ses fondateurs de donner à l'humanité dans le domaine des activités de l'esprit les moyens d'influencer son devenir, le monde a beaucoup changé. La communauté internationale s'est considérablement élargie avec l'émergence de nouvelles nations. Et l'humanité n'a cessé d'accroître son emprise sur la planète, d'augmenter ses pouvoirs intellectuels et matériels. Les progrès scientifiques et techniques dont les étapes ont jalonné de façon spectaculaire l'évolution de ce dernier quart de siècle, et qui ont permis notamment à l'homme d'explorer jusqu'à l'espace extraterrestre, ont amélioré considérablement la vie d'un certain nombre de peuples, et ils offrent désormais à l'espèce humaine, pour la première fois dans son histoire, les moyens de s'affranchir dans son ensemble des principaux soucis qui l'obsédaient depuis l'aube des temps - alimentation, santé, logement, protection contre les fléaux naturels, sécurité. L'extension de l'éducation a ouvert à un nombre toujours plus grand de personnes l'accès aux connaissances les plus diverses et les plus élevées accroissant ainsi de façon considérable la capacité d'innovation, et donc de bien-être de nombreuses sociétés. L'avènement de la quasi-totalité des nations à la souveraineté politique ouvre la possibilité d'un extraordinaire élargissement de la marge d'initiative et de liberté humaines et offre à chaque peuple la chance de devenir sujet d'une histoire qui s'élabore désormais d'une manière collective. Les échanges de biens, de capitaux, de savoirs et de savoir-faire se multiplient; les brassages intellectuels et culturels s'intensifient; les

soucis, les espoirs, les craintes commencent à se rejoindre, au-delà des démarcations tracées par l'histoire ou créées par la géographie. Toutes les collectivités étant de plus en plus réunies dans un même réseau de rapports vitaux et même de dépendances réciproques, la perspective s'ouvre enfin d'une communauté mondiale solidaire et définitivement réconciliée avec elle-même, où seraient assurés à tous des moyens de vivre mieux, à l'abri de la peur, et qui connaîtrait un épanouissement toujours plus grand des libertés et des facultés créatrices. Mais, aujourd'hui encore, des populations entières vivent dans une pauvreté absolue. Des disparités profondes continuent de séparer les peuples et les individus; et la poursuite même du progrès suscite parfois contradictions, incertitudes et interrogations. Le milieu naturel subit des atteintes inquiétantes. Les tensions tendent à s'exacerber entre nations ou à l'intérieur de certaines d'entre elles; la violence trouble la vie de nombreuses sociétés. Les moyens de destruction se perfectionnent et s'accumulent. Les armes nucléaires, par leur quantité et leur capacité destructrice, sont déjà susceptibles d'anéantir tout ce que l'humanité a construit grâce à des efforts millénaires, et jusqu'à son existence même. Le surarmement n'exprime pas seulement la méfiance réciproque qui veut le justifier il renforce la tendance au partage du monde en zones d'influence et conduit à l'ingérence militaire, économique et culturelle dans la vie des autres; il détourne d'immenses ressources de la satisfaction des besoins urgents des sociétés. Face à la situation actuelle du monde et à ses perspectives d'évolution, des visions

opposées peuvent être constatées. Les peuples paraissent plus proches que jamais les uns des autres, et les hommes disposent d'immenses possibilités pour améliorer les conditions de vie de tous; mais une profonde inquiétude se développe liée à l'existence de multiples déséquilibres, obstacles, risques ou dangers. C'est en termes de survie de l'humanité que paraissent être ressentis certains défis globaux; tels que la course aux armements et les compétitions qu'elle suscite, la faim dont souffrent des millions d'êtres humains ou encore l'impact de certaines activités humaines sur l'environnement naturel. A ces défis s'ajoute la perpétuation de certaines situations qui constituent un grave déni des valeurs les plus fondamentales : atteintes répétées aux droits de l'homme et à la liberté des peuples, inégalités persistantes entre individus ou entre sociétés, injustices marquées dans certains aspects des relations internationales. Ces contradictions globales témoignent de la complexité même des problèmes, de leur enchevêtrement croissant. De multiples approches peuvent être suivies pour tenter d'en faire un exposé cohérent : analyse par secteur de l'activité humaine, qui distingue les problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels; classement des problèmes selon qu'ils relient des relations entre nations, ou entre couches sociales au sein d'une même nation, des rapports de l'homme et de la nature ou des interactions entre l'individu et la société; examen séparé de chacun des facteurs observables qui constituent les dimensions physiques de l'existence de toute société ; population, alimentation, ressources naturelles, énergie, envi-

ronnement, mais aussi complexité, diversification ou marginalisation, centralisation ou décentralisation. Une nécessité apparaît toutefois clairement, celle de recourir tout à la fois à l'étude des processus historiques et, à la lumière d'une réflexion portant sur le présent et orientée vers l'avenir, de se référer aux totalités concrètes que sont les sociétés ou les groupes de sociétés. Les réflexions qui ont pour objet la situation et le devenir du monde, considéré dans sa globalité, se sont multipliées au cours des dernières années, à tel point que, paradoxalement, leur nombre même, la diversité et l'hétérogénéité des méthodes et des instruments d'analyse utilisés, l'influence, souvent non reconnue, de systèmes de valeur et de présupposés normatifs, accroissent la difficulté d'une appréhension objective. On s'est efforcé, dans les pages qui suivent, de tenir le plus grand compte de la vaste somme d'informations et de points de vue que les travaux préparatoires du Plan à moyen terme ont permis de recueillir, en particulier grâce à la consultation des Etats membres, des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ainsi que de nombreuses personnalités. On s'est référé aussi aux recommandations des conseils des programmes internationaux ou intergouvernementaux établis au sein de l'Unesco, à différentes études faites soit dans le cadre de l'Unesco, soit dans celui des autres institutions du système des Nations Unies. Si la synthèse qui est proposée traduit elle-même une certaine vision normative, celle-ci n'a d'autre justification que le souci d'exprimer face aux problèmes actuels du monde une fidélité constante aux finalités qu'énonce l'Acte constitutif de l'Organisation.

Un espace planétaire

Quel que soit l'angle sous lequel on aborde l'examen des grandes questions auxquelles l'humanité est appelée à donner des réponses, on s'aperçoit que le devenir des sociétés contemporaines s'inscrit dans un espace qui s'élargit désormais aux dimensions de la planète. En témoignent l'essor du commerce international, dont le volume s'est multiplié par six en un seul quart de siècle, ainsi que le flot des migrations internationales, qui n'a cessé de grossir au point que 20 millions de travailleurs vivent actuellement en dehors de leur pays d'origine, sans compter les millions de touristes et d'hommes d'affaires qui sillonnent la planète, les étudiants qui s'expatrient temporairement et ces 10 millions de réfugiés que la peur ou la contrainte ont obligés à quitter leur pays. Quant à l'échange des messages, des données et des biens immatériels, il connaît une croissance dont le taux dépasse largement celui du commerce mondial de matières premières et de produits finis.

Des sociétés qui avaient pu vivre, jusqu'à ces dernières décennies, en s'ignorant presque totalement, se trouvent ainsi placées de plus en plus en contact suivi. Les influences réciproques se multiplient, l'interdépendance de fait devient multidimensionnelle. Elle est certes source d'enrichissement mutuel, d'ouverture, d'initiative et de création, mais aussi source de frustration dans la mesure où elle s'accompagne de l'aggravation de la condition de certains peuples, d'une restriction des marges de manœuvre, d'un accroissement de l'imprévisible, d'une vulnérabilité accrue. Les décisions que prennent des Etats dans certains domaines intègrent un nombre croissant de données indépendantes de leur volonté, et ces décisions, en retour, peuvent retentir à des degrés divers à l'extérieur de leurs frontières.

L'activité de quelques-uns inflige des dommages écologiques qui atteignent les autres; de la marée noire à l'augmentation du taux de gaz carbonique dans l'atmosphère et aux menaces de contamination nucléaire, les risques de pollution s'étendent à des zones toujours plus grandes pour une durée incomparablement plus longue. Qu'il s'agisse de sources d'énergie ou de matières premières telles que le pétrole, qu'il s'agisse des céréales et des minerais, ou d'un grand nombre de produits bruts ou manufacturés, l'utilisateur dépend de plus en plus souvent d'un producteur lointain, qui lui-même cherche constamment à développer à l'extérieur de nouveaux débouchés. En outre, l'intensification des flux financiers renforce encore les dépendances. De nombreux pays, enserrés dans le système ainsi établi, sont amenés à privilégier les productions d'exportation pour équilibrer leur balance des paiements, assurer le service de la dette extérieure, ou pour pouvoir s'équiper. Beaucoup d'entre eux sont amenés à donner moins de priorité aux productions qui sont indispensables à la subsistance de leurs populations, accroissant ainsi leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour leurs besoins alimentaires et pour les moyens de leur développement. Les diverses restructurations qui sont intervenues depuis 1945, avec la disparition progressive des « préférences impériales », l'émergence de nouveaux centres de puissance économique dans le Nord, par redistribution du pouvoir économique entre certains pays, la consolidation du marché de la communauté des pays socialistes, avec ses caractéristiques propres, l'apparition dans le Sud des nouveaux pays industrialisés, et le développement des échanges Est/Ouest, ont constitué des évolutions qui ont conduit à l'intégration d'un nombre croissant d'économies dans un circuit mondial d'échanges de plus en plus dense. Le redéploiement planétaire de certaines activités industrielles, notamment par l'extension vers des zones nouvelles de productions concentrées auparavant dans quelques

régions, constitue une évolution récente qui vient renforcer cette tendance. Les stratégies économiques de nombreux Etats sont de plus en plus régies par la logique d'une compétition menée à l'échelle mondiale, logique que symbolise l'internationalisation de la production et des capitaux réalisée par les sociétés transnationales.

Des liens complexes de complémentarité, d'interdépendance et de dépendance se créent ainsi, qui ne sont pas sans susciter quelques inquiétudes et parfois même quelques tensions. L'instabilité des prix des produits de base et des taux de change ainsi que les fluctuations des taux d'intérêt sur les marchés financiers affectent la balance des paiements et le niveau de vie d'une majorité de pays. Selon le Fonds monétaire international, une hausse de 1 % des taux d'intérêt sur les euromarchés entraîne une charge d'intérêt de deux milliards de dollars des Etats-Unis pour les pays en développement non pétroliers. Les mesures douanières, tarifaires et contingentes, le flux et le reflux des investissements, les mouvements de capitaux, la fragilité du système monétaire international sont autant de facteurs d'incertitude.

Tandis que l'internationalisation des échanges diminue l'efficacité des politiques classiques de régulation des économies nationales, le poids des pressions externes pèse avec plus de force sur la politique intérieure de nombreux Etats. La sensibilité devient vive à tous les changements qui se produisent sur la carte du monde. Une liaison de plus en plus étroite s'établit entre tensions internationales et conflits internes; des influences extérieures polarisent et encouragent des mouvements qui contestent, sous diverses formes, des pouvoirs établis ou, au contraire, encouragent et soutiennent ces derniers contre tout mouvement populaire. L'issue d'une guerre ou d'une révolution, le changement de régime en n'importe quel point du globe sont vite portés au-devant de la scène internationale et provoquent parfois même des réactions d'autres nations. Ces multiples interactions créent de nouvelles lignes de clivage ou de solidarité - de nature politique, économique, mais aussi culturelle ou linguistique - qui entraînent des regroupements entre Etats, mais engendrent aussi des courants divers au sein des nations. A l'action ou à la réaction des gouvernements s'ajoutent celles, moins connues, des groupes dont les activités et les intérêts revêtent un caractère transnational. Le système des relations internationales devient de ce fait plus dense et plus divers : les mécanismes de coopération multilatérale, régionale ou internationale, s'appliquent à de nouveaux domaines, alors que s'étendent et se ramifient les associations d'intérêts et les réseaux de relations financières, industrielles et technologiques.

Ainsi, l'image qui s'impose à toute analyse et à toute réflexion est celle d'un

monde de plus en plus complexe, où se multiplient les sources de friction en même temps que se renforcent les raisons de coopérer et les moyens de communiquer.

C'est sur le plan culturel, sans doute, que se manifestent avec le plus d'évidence ces sollicitations contradictoires des nouveaux rapports mondiaux. L'espace de la communication entre les hommes tend à se mondialiser tandis que ne cesse d'augmenter la quantité des connaissances et des informations, et avec le développement de l'informatique, les moyens pour les recueillir, les stocker, les utiliser et les transférer d'un point à l'autre de la planète. Les techniques de télécommunications se perfectionnent, s'ajoutant aux moyens classiques de diffusion - livres, revues, imprimés - pour offrir les possibilités d'une communication qui peut être tout à la fois universelle et instantanée. Les satellites multiplient le rayon d'action des médias, effacent les frontières, inten-

sifient la circulation des messages, facilitent l'accès aux banques de données informatisées qui s'enrichissent et se connectent en réseaux multiples. Ces échanges et ces contacts s'accompagnent à certains niveaux d'une tendance croissante à l'uniformation des goûts et des comportements, à l'homogénéisation de certaines normes de vie, de pensée et d'action, de production et de consommation, véhiculées par la diffusion standardisée des mêmes feuilletons télévisés et des mêmes rythmes musicaux, des mêmes vêtements et des mêmes rêves d'évasion. Cependant, par une sorte de réaction à cette tendance, on assiste, en sens contraire, à une explosion renouvelée des spécificités. Partout, des communautés ethniques ou nationales, des collectivités rurales ou urbaines, des entités culturelles ou confessionnelles affirment leur originalité et s'efforcent d'assumer et de défendre avec vigueur les repères par où se définit leur identité. Ces phénomè-

nes contradictoires se propagent, en ondes de choc successives, d'une région à l'autre du globe...



Unesco - D. Roger

LA COMMUNICATION ENTRE LES HOMMES ET LES CULTURES

Si la biosphère apparaît désormais comme un espace unifié pour l'ensemble de l'espèce humaine, à qui revient collectivement la responsabilité de sa protection et de son aménagement, il est également de plus en plus évident que l'évolution récente a entraîné une unification croissante du monde en tant que lieu de communication et d'échanges entre les hommes et entre les cultures. D'innombrables réseaux de communication se sont établis avec l'universalisation des technologies de production, de gestion et d'organisation, la circulation intense des produits et des hommes, l'essor des télécommunications et de l'informatique, et la prolifération des messages que diffusent sur l'ensemble de la planète les moyens de communication de masse. De plus en plus les hommes rencontrent dans leur vie quotidienne d'autres cultures, découvrent d'autres valeurs, observent des attitudes qui ne leur sont pas familières, faisant ainsi l'apprentissage d'une humanité aux visages multiples. Et bientôt, avec les émissions télévisuelles en direct depuis les satellites, le monde deviendra un champ totalement ouvert où la diffusion des connaissances pourra être assurée largement et où l'irruption des autres, devenue permanente, atteindra jusqu'au moindre foyer. C'est là une évolution dont on ne peut encore mesurer toutes les conséquences, mais à laquelle il paraît nécessaire de se préparer dès maintenant, car elle aura une portée considérable dans la vie des peuples et dans les relations internationales.

Les transformations en cours et les perspectives de bouleversement futur dans le domaine de la communication et de l'information sont liées non seulement au développement de certaines technologies nouvelles mais aussi à la puissance et aux possibilités particulières que confère leur conjonction, lorsqu'elles sont greffées les unes sur les autres. Mais ces transformations conduisent également à donner des dimensions nouvelles aux réflexions sur la communication et l'information, comme facteurs essentiels de changement dans la vie des différentes sociétés, sur les chances qu'elles offrent aux hommes et les problèmes qu'elles peuvent leur poser.

On est actuellement en présence d'un mouvement de convergence, déjà largement amorcé, mais appelé à s'accroître sans doute au cours des prochaines années, entre des technologies fondées notamment sur l'emploi de la numération binaire, le perfectionnement des semi-conducteurs, l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique et la mise au point de moyens de transmission nouveaux. Ces technologies transforment les différentes fonctions relatives à l'information. Les possibilités de stockage de données, de sons et d'images se perfectionnent grâce aux mémoires d'ordinateurs ou aux vidéodisques; les capacités de traitement et de calcul s'accroissent dans des proportions très considérables avec les microprocesseurs; les possibilités de transmission augmentent à travers l'espace grâce aux satellites de communication, à la surface de la terre ou sous

les mers avec l'utilisation des ondes d'hyperfréquence ou des fibres optiques; la collecte des données enfin acquiert des dimensions nouvelles grâce aux techniques de télédétection. L'association des technologies informatiques et des technologies de communication donne lieu à la création et l'interconnexion de réseaux complexes, permettant de traiter et de transmettre l'information instantanément, en temps réel.

Ces technologies contribuent à transformer les sociétés et à orienter leur évolution dans le sens d'une complexité toujours plus grande. La communication et l'information peuvent en effet être considérées comme le système nerveux des sociétés contemporaines: elles jouent un rôle essentiel dans les transactions financières et les activités bancaires, dans le développement des échanges commerciaux, des transports terrestres, de la navigation maritime et aérienne, des systèmes de santé ou d'administration publique et aussi des systèmes militaires. Tout pouvoir politique se situe nécessairement au centre d'un système complexe de communication et d'information: les décisions exigent de plus en plus que soient prises en considération des informations toujours plus nombreuses et constamment renouvelées; toute politique, par ailleurs, doit être expliquée et commentée pour pouvoir recueillir l'adhésion. Par elles-mêmes la communication et l'information, entendues au sens le plus large, c'est-à-dire comme ensembles d'activités de manipulation de signes et de symboles, deviennent le secteur

d'activité le plus ample dans certaines sociétés. Les industries de la communication et de l'information acquièrent dans certains pays un poids économique tel qu'elles tendent à devenir dominantes et à supplanter comme élément principal de formation du produit national les industries lourdes et manufacturières. Certains considèrent ainsi que l'économie de demain sera une économie principalement fondée sur l'information, et que l'information est en voie d'être la ressource clé appelée à jouer un rôle majeur, plus décisif encore que celui des matières premières et de l'énergie. L'importance accrue de la communication et de l'information et la portée des bouleversements qu'elles introduisent dans la vie des sociétés conduisent à mieux mesurer leur rôle dans le développement des sociétés. C'est ainsi qu'apparaissent plus clairement les incidences de la communication et de l'information sur l'éducation. On sait que, dans certains pays, il n'est pas rare que les enfants reçoivent des informations diffusées par les médias audiovisuels pendant une durée comparable à celle pendant laquelle un enseignement scolaire leur est dispensé. L'école, en tant que moyen de transmission des connaissances, se trouve ainsi située dans un contexte très différent de ce qu'il était dans le passé : elle est désormais confrontée à la nécessité d'assurer une sorte de « néo-alphabétisation » en suscitant la capacité de sélectionner les messages, de les interpréter de façon critique et de classer des flots d'informations discontinues et hétérogènes en savoirs organisés et cohérents. Les médias à leur tour peuvent ou pourraient constituer d'excellents instruments de sensibilisation, de motivation et de préparation à l'apprentissage. Les nouvelles technologies, d'autre part, ont permis l'élaboration de très nombreux matériels d'enseignement qui visent à démultiplier les effets des activités de formation; leur utilisation et les gains, en temps, en personnel, en efficacité, qui peuvent être ainsi réalisés, le rôle également de l'informatique comme support et comme objet de l'enseignement sont au cœur de la réflexion sur les perspectives futures des méthodes et programmes éducatifs. Toutes ces transformations sont en effet susceptibles d'apporter de profonds bouleversements tant dans la nature des besoins éducatifs que dans les réponses qui peuvent y être apportées. C'est dire leur importance pour l'avenir. Quant au développement scientifique et technique, il est influencé dans une large mesure par l'accroissement quantitatif et qualitatif des instruments de communication et d'information, qu'il s'agisse de la capacité d'investigation et de calcul, de la circulation et de l'utilisation de l'information scientifique et technique destinée aux spécialistes et véhiculée par le patrimoine des connaissances acquises, ou de la sensibilisation du grand public à la

science et à la technologie et de l'épanouissement d'une culture scientifique et technologique.

L'expression culturelle, individuelle et collective, est désormais étroitement liée au développement des industries culturelles, moyens de diffusion privilégiés des œuvres mais aussi, et de plus en plus, instruments de la création elle-même. L'essor des industries culturelles permet, certes, un accès plus large et plus aisé des populations aux diverses formes de la vie culturelle, et la multiplication des échanges entre des cultures qui jusque-là, s'ignoraient, mais il tend à favoriser aussi un certain appauvrissement des pratiques culturelles qui peuvent se réduire à ce qu'on pourrait appeler une consommation passive. La nature même de ces industries, par ailleurs, les conduit à sélectionner les œuvres qui circulent le plus facilement et peuvent trouver des « marchés » aussi vastes que possible : il en résulte une sorte de banalisation des productions culturelles à l'échelle du monde. Les industries culturelles peuvent cependant jouer un rôle essentiel dans l'enrichissement mutuel des différentes cultures; elles pourraient être appelées à faciliter l'avènement et la promotion de modes nouveaux de créativité et d'expression, spécifiques aux technologies les plus récentes : le vidéodisque, par exemple, ou l'informatique constituent déjà les outils d'une recherche artistique novatrice, qui a permis l'émergence de nouveaux types de récits et de nouvelles formes, plastiques ou musicales. Résultat de la convergence de technologies diverses qui s'interpénètrent et s'entrecroisent, l'univers de la communication et de l'information apparaît comme un tout mouvant et complexe et en quelque sorte omniprésent. De près ou de loin, il concerne la plupart des aspects de la vie des sociétés. Les disparités très importantes qui caractérisent la situation des différents pays, quant à leur capacité de communication et d'information, n'en sont que plus sérieuses. Les pays les moins bien pourvus, et en particulier les pays en développement, se trouvent privés de moyens parmi les plus efficaces pour maîtriser les différents aspects du processus de développement. Ainsi le développement de la communication et de l'information dans les pays en développement, dont la nécessité fait actuellement l'objet d'un consensus de la communauté internationale, est-il un enjeu central pour l'avènement d'un monde plus équitable et plus solidaire et pour l'épanouissement de la démocratie au sein des diverses sociétés. Dotés de meilleures capacités de communiquer, de s'informer et d'informer, les pays en développement non seulement pourraient mieux faire entendre leur voix dans le concert des nations, mais pourraient mieux progresser en matière d'éducation - notamment en ce qui concerne la lutte contre l'analphabétisme -, développer leurs capacités scientifiques et techniques, améliorer leurs systé-

mes de santé, promouvoir le développement rural, mieux combattre les catastrophes naturelles. La communication et l'information peuvent également être pour ces pays, comme pour tous les autres d'ailleurs, un moyen de consolider l'unité nationale, de préserver l'identité culturelle et de promouvoir une participation accrue des populations aux évolutions en cours.

Deux problématiques spécifiques se dessinent cependant dans cet univers complexe : celle des organes d'information, des médias, axée sur la collecte, la circulation et la diffusion des nouvelles auprès du grand public, et celle de l'information spécialisée, notamment scientifique et technique, axée sur la collecte, la circulation et la diffusion de données factuelles, numériques ou bibliographiques destinées à des utilisateurs spécialisés. Certes, les mêmes canaux de transmission, les mêmes véhicules de communication peuvent servir, par exemple, au fonctionnement des agences et organes de presse et à celui des banques de données, mais les modes d'appréhension des contenus diffèrent. Dans un cas, le message, bien que médiatisé, prolonge la communication interpersonnelle, dans sa contemporanéité avec l'événement; dans l'autre cas, l'effort porte sur l'usage de méthodes et outils divers, qui permettent de classer, d'organiser l'information, de manière à la rendre accessible et utilisable au moment approprié pour des tâches ou des besoins spécifiques à l'intention d'un usager futur: chercheur, ingénieur, économiste, éducateur, etc. Que les deux problématiques soient liées, c'est l'évidence même : les médias ont de plus en plus recours aux banques de données et leur apport au fil des jours, peut, par une sorte de sédimentation sélective, enrichir de telles banques. Inversement, les médias peuvent être des véhicules particulièrement efficaces pour la diffusion de l'information scientifique et technique, à l'intention des usagers potentiels.

Il est dans l'essence même des médias de comporter une relation orientée, dite parfois « verticale », de l'émetteur au récepteur. Ainsi, tous les médias, quels qu'ils soient - presse, radiodiffusion, télévision, cinéma - peuvent-ils exercer, partout, une certaine influence sur les lecteurs, auditeurs, spectateurs. Influence dont l'étendue et la profondeur peuvent être diversement appréciées : façonnent-ils les opinions, déterminent-ils les goûts dominants, nourrissent-ils l'imaginaire collectif ou ne sont-ils que l'expression de l'esprit du temps ? Les messages, en tout cas, se propagent toujours dans le même sens. Aussi, dans toutes les sociétés, les médias sont-ils l'enjeu d'un débat sans fin entre les professionnels et toutes les formes de pouvoir et d'une dialectique constante entre l'effort pour persuader et éclairer et l'effort pour aller au-devant de l'attente du public.

Mais à l'asymétrie essentielle de la communication médiatisée s'ajoutent des asymétries liées aux structures nationales et internationales telles qu'elles ont été façonnées par l'histoire, et telles qu'elles continuent d'être influencées par les systèmes économiques et sociaux prédominants. Car la communication est un pouvoir qui demeure mal partagé, tant au plan national qu'international.

Chaque pays compte ses exclus ou ses déshérités de la communication qui ne participent que rarement à l'élaboration des contenus de l'information, et n'ont guère accès aux médias pour faire entendre leurs vues, exprimer leurs problèmes. Ainsi se creuse l'écart entre ceux qui sont surinformés et ceux qui ne le sont pas assez, en même temps que s'accroît le déséquilibre entre émetteurs et récepteurs de l'information. Certes, au niveau international, le déséquilibre dans la production et la circulation de l'information et des programmes affecte au premier chef les relations Nord-Sud, mais il se retrouve aussi à l'intérieur de chacune des grandes régions du monde et même à l'intérieur de chaque pays. La nécessité de relever les pays en développement de l'état de dépendance dans lequel ils se trouvent encore en matière de communication est aujourd'hui largement reconnue : 80 % des nouvelles distribuées dans le monde proviennent des pays industrialisés, et 10 à 30 % seulement concernent les pays en développement. Ce déséquilibre prolonge celui qui s'observe en matière de distribution de livres ou de programmes de radiodiffusion et de télévision. La perpétuation de telles disparités a de graves conséquences, d'ordre économique, politique, social et culturel, pour les pays les plus démunis; elle constitue par ailleurs un obstacle majeur à la connaissance mutuelle des peuples et aux progrès de la compréhension interna-

tionale : les pays dotés de fortes capacités de production et de diffusion ont tendance souvent à négliger les autres Cultures ou n'en connaissent que le pittoresque et l'anecdotique; et les messages des pays industrialisés renvoient souvent aux pays en développement une image d'eux-mêmes simplifiée, parfois mutilée ou même inexacte. Ainsi se perpétuent, et se renforcent quelquefois, stéréotypes et ethnocentrismes, tandis qu'un sentiment d'insécurité peut susciter des mesures restrictives ou défensives face à ce qui est ressenti comme une menace pour des communautés vulnérables. Des craintes identiques se font jour dans un certain nombre de pays industrialisés, conscients d'être eux aussi conduits à consommer surtout des programmes étrangers. Une réduction des disparités, par un développement des organes d'information propres à chaque pays et notamment aux pays en développement, aurait sans aucun doute pour conséquence d'accroître la liberté et l'intensité de circulation des messages, de contribuer au progrès de ces pays, en même temps qu'à une plus large compréhension internationale.

S'agissant d'information scientifique et technique, il existe une relation circulaire entre l'émetteur et le récepteur; l'émetteur traite, sans la modifier, l'information résultant de recherches fondamentales ou appliquées et d'activités pratiques, et l'intègre dans un circuit de transmission adéquat (base ou banque de données, automatisée ou non, fichier de centre de documentation ou de bibliothèque spécialisée, publications). Dans la masse d'informations mises à sa disposition, l'utilisateur exerce librement son choix et retient celles dont il a besoin pour approfondir sa connaissance de la question qui le concerne et orienter par la suite son investigation ou son action, elles-mêmes génératrices de nouvelles informations.

L'information scientifique et technique joue donc un rôle moteur dans l'accroissement des connaissances, dans l'acquisition et la maîtrise du savoir ou du savoir-faire, et les services et systèmes chargés de la traiter et de la diffuser constituent un instrument essentiel pour le développement des sociétés.

Le volume et la diversité des informations, liés à l'avancement continu du savoir, ne cessent de croître, et toutes les sociétés soucieuses de progrès sont confrontées à la nécessité d'assurer le fonctionnement de mécanismes de stockage, de traitement et de diffusion de l'information spécialisée, et notamment de l'information scientifique et technique. Les systèmes et services d'information se développent surtout dans les pays industrialisés et certains d'entre eux détiennent une situation privilégiée, parfois une situation de monopole, tant en ce que concerne les contenus qui résultent le plus souvent des travaux et des recherches effectués dans ces pays, qu'en ce qui concerne les

moyens techniques du stockage et de la diffusion.

De nombreux pays doivent surmonter divers obstacles techniques et des contraintes de coût pour accéder à l'information. L'exigence qui s'impose est celle d'un accès plus libre et plus efficace à une information plus pertinente. L'information devrait pouvoir circuler sans entrave et chaque pays devrait être en mesure de disposer des données utiles à son développement. Il est donc indispensable, d'une part, d'assurer la compatibilité et l'interconnexion des systèmes d'information à travers le monde, d'autre part, de favoriser le développement, dans tous les pays et sur le plan régional, d'infrastructures, de réseaux, de banques de données qui permettent de maîtriser l'ensemble de l'information nécessaire aux activités scientifiques, techniques, économiques, sociales ou culturelles, enfin de créer les conditions permettant un plus libre accès à l'information nécessaire au progrès des différents peuples.

Ces quelques réflexions montrent l'étendue et la diversité de l'univers de la communication. Celui-ci apparaît de plus en plus comme le lieu où se rencontrent des réalités qui sont la substance même des sociétés contemporaines; les sciences, les technologies, l'éducation et les cultures. L'information scientifique et technique, dans ses formes les plus spécialisées, tend à s'entrecroiser avec les processus de transfert des connaissances et des technologies; quant aux médias, conjugués aux industries culturelles, leur rôle dans la destinée des cultures apparaît aujourd'hui déterminant. Pour tous les pays, et en particulier les pays en développement, les nouvelles technologies de la communication et de l'information représentent un potentiel énorme et ouvrent des possibilités insoupçonnées. Faute d'être en mesure d'y avoir largement recours, les pays risquent de rester à la périphérie du monde, et leurs populations à l'écart des grands courants de la vie politique, économique et culturelle.

Il paraît donc essentiel d'éliminer les obstacles qui empêchent les hommes et les nations d'accéder à toutes les sources de l'information et d'exprimer directement leurs propres points de vue, essentiel aussi d'éviter les distorsions qui portent atteinte à la dignité et à l'indépendance des peuples. Dans cette perspective, il paraît important de favoriser l'épanouissement de toutes les formes de communication et d'information dans tous les pays et, en particulier, dans ceux en développement : d'encourager la recherche et la mise en pratique d'innovations, permettant une adaptation plus souple des structures et des contenus à des utilisateurs différenciés, une élaboration d'informations faisant appel à une plus large participation des populations, et une diversification accrue des expressions culturelles.

Photo : BIT



LE NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL DANS LES DOMAINES DE L'UNIFORMATION ET DES COMMUNICATIONS DE MASSE

LA RESOLUTION DE LA COMMISSION MCBRIDE

« La communauté internationale est en train de prendre conscience de l'universalité des problèmes de l'information et de la documentation et de la croissance de l'interdépendance des pays et de la communauté d'intérêts dans ce domaine ».
Résolution Unesco 1980 sur le rapport de la Commission McBride.

En introduction aux travaux et conclusions du Colloque des ONG (Unesco) qu'on trouvera plus loin avec des notes de Vladimir Hercik, notre représentant permanent à l'Unesco, participant au Colloque, nous croyons essentiel au dossier de publier ici la résolution de base de la Conférence générale de l'Unesco (1980) à propos du Rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication.

La Conférence générale (21e Session, 1980)

Réaffirmant son attachement aux principes proclamés dans la Charte des Nations unies, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, dans l'Acte constitutif de l'Unesco et dans la Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre.

Rappelant tout particulièrement l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui dispose que « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répondre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit », et l'article 29 qui stipule que ces droits et libertés, ainsi que tous les autres, » ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies ».

Rappelant aussi les articles 19 et 20 du pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Rappelant également qu'il est déclaré dans l'Acte constitutif de l'Unesco que « les Etats signataires de cette convention, résolus à assurer à tous... la libre poursuite de la vérité objective et le libre

échange des idées et des connaissances, décident de développer de multiplier les relations entre leurs peuples en vue de se mieux comprendre et d'acquérir une connaissance plus précise et plus vraie de leurs coutumes respectives ».

Rappelant en outre que l'Unesco se propose « de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples » (article premier de l'Acte constitutif).

Réaffirmant la vocation de l'Unesco et son rôle dans le domaine de la communication, et rappelant les délibérations antérieures de la Conférence générale à ce sujet, et notamment les résolutions 4/9.1/2 et 4/9.1/3 adoptées de sa vingtième session (1978).

Notant que d'autres organisations intergouvernementales, régionales et internationales, consacrent une attention accrue aux problèmes et besoins de la communication, notamment le Mouvement des pays non alignés, qui, dans la Déclaration du Sommet de Colombo (1976), affirmait qu'« un nouvel ordre international dans les domaines de l'information et des communications de masse est aussi important qu'un nouvel ordre économique international », et qui, observant les progrès réalisés dans le développement des organes

nationaux d'information, soulignait dans la Déclaration du Sommet de La Havane (1979) que « la coopération dans le domaine de l'information fait partie intégrante de la lutte pour la création de nouvelles relations internationales en général et du nouvel ordre international de l'information en particulier ».

Rappelant que le Directeur général, en application de la résolution 100 adoptée par la Conférence générale à sa dix-neuvième session (Nairobi, 1976), a créé la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication, composée de seize éminentes personnalités siégeant à titre individuel, que celle-ci a pu accomplir sa tâche en toute indépendance et qu'elle a élaboré un rapport final publié sous le titre *Voix multiples, un seul monde*.

Considérant que la publication par l'Unesco du rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication suscite non seulement un mouvement de réflexion d'une ampleur et d'une intensité considérables, mais stimule en même temps la participation des milieux professionnels et du public au débat en cours.

Notant avec satisfaction que le rapport du Directeur général sur les conclusions de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication (21C/85) a grandement facilité les délibérations consacrées aux problèmes de la communication et aux différents aspects du programme de l'Organisation qui s'y rapportent.

Conscients que la communication, qu'elle s'exerce entre les individus, les nations ou les peuples, comme entre les minorités nationales ou les divers groupes sociaux, ethniques et culturels, peut et doit contribuer davantage, à condition que s'accroissent ses moyens et que s'améliorent ses pratiques, à l'épanouissement individuel et au développement collectif, à l'affirmation de l'identité nationale et culturelle, au renforcement de la démocratie, au progrès de l'éducation, de la science et de la culture, comme à la transformation positive des relations internationales et à l'élargissement de la coopération internationale.

- I
1. Adresse au Directeur général ses remerciements pour avoir mis à la disposition de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication les moyens nécessaires à son fonctionnement.
 2. Adresse ses remerciements et ses félicitations au président Sean MacBride, ainsi qu'aux membres de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication, pour la qualité du travail qu'ils ont accompli, la largeur de vues dont ils ont fait preuve, et les efforts louables qu'ils ont déployés pour atteindre dans les délais impartis les objectifs qui leur avaient été assignés.

II

3. Considère la publication du rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication comme une contribution précieuse à l'étude des problèmes de l'information et de la communication.

4. Reconnaît que ce rapport est parvenu à identifier un grand nombre de problèmes parmi les plus significatifs de l'information et de la communication, à traduire certaines des interrogations qui se posent à ce sujet à différents niveaux, et à tracer un certain nombre de directions dans lesquelles l'action en vue de parvenir à des solutions à court, à moyen et à long terme, pourrait éventuellement s'engager.
5. Souligne que le débat auquel le rapport a donné lieu jusqu'à présent atteste que la communauté internationale est en train de prendre conscience de l'universalité des problèmes de l'information et de la communication et de la croissance de l'interdépendance des pays et de la communauté d'intérêts dans ce domaine.

6. Espère que ce débat se poursuivra et s'approfondira avec la participation des tous ceux auxquels les recommandations ont été adressées, et notamment « les gouvernements et les organisations internationales, les responsables des politiques et de la

planification, les médias et les organismes professionnels, les chercheurs, les praticiens de la communication, les groupes sociaux organisés aussi bien que le grand public ». étant donné que la communication revêt des formes diverses et couvre de larges secteurs dans toutes les sociétés.

7. Se félicite des mesures prises par le Directeur général en vue d'assurer une diffusion aussi large que possible au rapport final de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication.
8. Approuve les commentaires du Directeur général sur le rapport final de la Commission et notamment l'affirmation selon laquelle certaines conclusions « pourraient être suivies d'effet dans l'immédiat, tandis que d'autres requièrent des moyens ou des études qui nécessiteraient des délais plus ou moins longs ».
9. Considère que le rapport et les recommandations constituent aussi un encouragement précieusement à poursuivre l'examen, l'analyse et l'étude des problèmes de l'information et de la communication dans le Secrétariat et au sein des Etats membres et des associations professionnelles.

III

10. Invite les Etats membres :
 - (a) A procéder à une large diffusion du rapport et à l'étude des conclusions et des recommandations approuvées par la Commission, lesquelles méritent de retenir l'attention de tous les Etats membres.
 - (b) A étudier en détail le rapport final, en particulier les recommandations qui y figurent, et à communiquer au Directeur général de l'Unesco leurs commentaires et observations sur ces recommandations dans des délais lui permettant de les utiliser éventuelle-

Photo : Unesco/E. Schwab



ment pour la préparation du deuxième Plan à moyen terme (1984-1989).

- (c) A prendre en considération les recommandations de la Commission dans l'élaboration et le renforcement de leurs capacités nationales en matière de communication, et à ne pas perdre de vue le fait que la diversité des conditions sociales, culturelles et économiques requiert une variété de solutions, dans la définition et la mise en œuvre de politiques et de systèmes nationaux, comme dans l'identification et l'élimination des obstacles qui entravent le développement de l'information et de la communication.
- (d) A garder également présente à l'esprit la nécessité essentielle de sauvegarder la liberté d'opinion, d'expression et d'information, d'assurer aux peuples l'accès le plus large et le plus démocratique possible au fonctionnement des mass media et d'introduire la communication dans toute stratégie de développement, en tant que partie intégrante de celle-ci.
- (e) A favoriser le développement des infrastructures de la communication, en veillant en particulier à aménager plus justement les tarifs de télécommunications, postaux et autres, et à définir, en liaison avec l'Union internationale des télécommunications et d'autres organismes compétents du système des Nations Unies, les conditions d'une utilisation plus équitable de ressources naturelles limitées telles que le spectre électromagnétique et les orbites géostationnaires.

IV

11. Invite les organismes internationaux et régionaux, intergouvernementaux, non gouvernementaux et professionnels intéressés :
 - (a) A prendre note des recommandations approuvées par la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication et à adresser au Directeur général leurs commentaires et observations.
 - (b) Notamment s'ils appartiennent au système des Nations Unies, à accroître leur coopération pour contribuer à résoudre les problèmes les plus urgents de l'information et de la communication.

V

12. Réaffirme que l'Unesco, qui s'est montrée particulièrement active dans le domaine de l'information et de la communication au sein du système

des Nations Unies, assume un rôle majeur dans l'examen et la solution des problèmes posés dans ce domaine.

13. *Invite* le Directeur général à donner suite aux suggestions présentées dans son rapport sur les conclusions de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication, et en particulier.

(a) A continuer à promouvoir, dans les limites du programme et budget ordinaire, la diffusion du rapport de la Commission en accordant à cette fin une assistance aux pays qui le demandent.

(b) A transmettre le rapport final et les recommandations de la Commission aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales, internationales et régionales, intéressées, afin qu'elles puissent examiner les mesures qu'elles pourraient mettre en œuvre.

(c) A prendre en considération, dans toute la mesure possible, au cours de l'exécution du programme pour 1981-1983, les recommandations de la Commission qui se prêtent à une application rapide.

(d) A envisager dans les programmes à venir la poursuite des études sur ceux des problèmes de la communication au sujet desquels les données sont encore insuffisantes, qui n'ont pas fait l'objet d'une attention suffisante de la part de la Commission, ou qui méritent d'être abordés pour servir de base aux modalités de mise en œuvre d'actions nationales, régionales ou internationales.

(e) A examiner de quelle manière l'Unesco pourrait apporter son concours aux professionnels de la presse désireux d'acquérir une meilleure connaissance des cultures et des réalités économi-

ques, politiques et sociales des différents Etats membres, en tenant, par exemple, pour les journalistes, des séminaires portant sur les cultures, les sociétés et l'histoire de ces pays.

(f) A examiner la possibilité de conférer au secteur compétent du programme une place et un statut correspondant à l'importance croissante que ce secteur semble occuper aux yeux des Etats membres.

(g) A tenir compte, autant que possible, dans la préparation du prochain plan à moyen terme, des commentaires et observations faits par les Etats membres et les organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales au sujet des conclusions et recommandations de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication, ainsi que de toutes autres suggestions émanant des autres organisations professionnelles qui s'intéressent aux problèmes de la communication.

(h) A entreprendre ou à faire entreprendre, plus particulièrement, les études et les analyses nécessaires à la formulation de propositions concrètes et pratiques en vue de l'instauration du nouvel ordre mondial de l'information et de la communication et à convoquer à cette fin une réunion internationale d'experts.

14. *Considère* :

(a) Que ce nouvel ordre mondial de l'information et de la communication pourrait reposer, entre autres bases, sur :

1° L'élimination des déséquilibres et des inégalités qui caractérisent la situation actuelle.

2° L'élimination des effets négatifs de certains monopoles, publics ou privés, et

des concentrations excessives.

3° La suppression des obstacles internes et externes qui s'opposent à une circulation libre et à une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information et des idées.

4° La pluralité des sources et des canaux d'information.

5° La liberté de la presse et de l'information.

6° La liberté des journalistes et de tous les professionnels des moyens de communication, liberté inséparable de la responsabilité.

7° La capacité des pays en développement de parvenir à améliorer leur propre situation, notamment en s'équipant, en formant leurs cadres, en améliorant leurs infrastructures, et en rendant leurs moyens d'information et de communication aptes à répondre à leur besoins et à leurs aspirations.

8° La volonté sincère des pays développés de les aider à atteindre ces objectifs.

9° Le respect de l'identité culturelle et du droit de chaque nation d'informer l'opinion publique mondiale de ses intérêts, ses aspirations et ses valeurs sociales et culturelles.

10° Le respect du droit de tous les peuples à participer aux échanges internationaux d'information sur la base de l'équité, de la justice et de leur intérêt mutuel.

11° Le respect du droit du public, des groupes ethniques et sociaux et des individus à accéder aux sources d'information et à participer activement au processus de la communication.

(b) Que ce nouvel ordre mondial de l'information et de la communication devrait reposer sur les principes fondamentaux du droit international, tel qu'ils sont inscrits dans la Charte des Nations Unies.

(c) Que la diversité dans la solution des problèmes de l'information et de la communication est nécessaire, étant donné que les conditions sociales, politiques, culturelles et économiques diffèrent d'un pays à l'autre et, au sein d'un même pays, d'un groupe à l'autre.

75. *Souhaite* que l'Unesco manifeste sa volonté, par ses activités à court et à moyen terme, de contribuer à l'élucidation et à l'approfondissement, ainsi qu'à la concrétisation, du concept de nouvel ordre mondial de l'information et de la communication.



Photo: Unesco/J. Adfer



ngo standing committee

comité permanent des ong



LA COMMUNICATION CULTURELLE

Les messages des média (radio et télévision)

Le Comité permanent des ONG (UNESCO) a pris l'heureuse initiative, cet hiver dernier, de tenir, sous la présidence de M^{me} Lafitte, un important colloque ayant pour thème : « Communication culturelle : les messages des médias (radio et télévision) ».

Les débats, coordonnés par l'Association universelle d'Espéranto, le Conseil international du Cinéma et de la Télévision et le Conseil mondial de la paix avaient été préparés par un questionnaire adressé aux ONG. Nous publions volontiers l'excellente analyse des réponses reçues, faite par le Professeur J. Gritti, sociologue de l'Université de Louvain-la-neuve, ainsi que les conclusions du colloque, rédigées par un groupe de travail animé par M^{me} M. Grégoire (Centre international du film pour l'enfance et la jeunesse).

Le « Rapport » du colloque est en préparation au moment où nous venons de notre dossier de la Communication les deux documents sortis en langue originale française précédés des « Notes » de M. Vladimir Hercik.

par V. Hercik*

NOTES SUR LE COLLOQUE

Les présentes notes mettent en relief certains aspects du Colloque dont les « Conclusions » sont reproduites ci-dessous :

1. Le Colloque constitue une entreprise importante de la Communauté d'ONG au sein de l'Année Mondiale des Communications 1983.

Le Colloque a été précédé par la distribution et le dépouillement d'un questionnaire auquel ont répondu quelque 48 organisations non-gouvernementales, internationales, régionales ou nationales. Des représentants de 57 ONG ayant pris part aux discussions représentaient un large éventail d'objectifs et d'intérêts comprenant éducation, science, arts, action sociale, mouvements religieux et humanitaires, organisations de femmes et de jeunesse. Plusieurs ONG spécialisées dans les problèmes de média ont délégué des experts, telle l'Association internationale des études et recherches sur l'information; le Conseil international du Cinéma et de la Télévision; la Fédération internationale des éditeurs de journaux et de publications; l'Université radiophonique et télévisuelle internationale.

2. Malgré la diversité des organisations représentées, une notable convergence s'est manifestée en ce qui concerne l'attitude générale à l'égard des médias et de leurs messages culturels. Tout en reconnaissant l'influence indéniable et le potentiel considérable des messages radiophoniques et télévisuels, la majorité des réponses au questionnaire marque la préférence pour les programmes documentaires sur les œuvres de fiction. De plus, une relative majorité a accordé une crédibilité supérieure aux textes écrits sur l'impact immédiat mais passager de l'image. Dans la discussion, ce point de vue a été critiqué par des techniciens de l'audiovisuel dont certains se demandaient si ce parti pris en faveur de l'imprimé ne relevait pas d'un conservatisme des secrétariats internationaux et si les sections locales ne pensaient pas différemment. Les « Conclusions » plaident sagement pour un « développement équilibré de l'audiovisuel », indiquant que « les messages culturels » peuvent être « véhiculés par l'information, le documentaire, la fiction, la publicité, etc. ».

3. Une préoccupation universellement partagée s'est manifestée pour le res-

pect de l'identité et de l'authenticité culturelles dans les programmes des médias. Il a été souligné que ce respect est dû également aux valeurs culturelles régionales et locales, souvent éclipsées par un centralisme politique. Le Colloque a stigmatisé les considérations commerciales qui favorisent l'importation des modèles Culturels étrangers et des programmes stéréotypés de bas niveau.

En revanche, l'objectif d'une communication inter-culturelle authentique a été fortement appuyé. Pour atteindre cet objectif, la première condition est de disposer d'une information authentique sur d'autres cultures. Il a été constaté que des caractéristiques culturelles des pays du Tiers Monde sont parfois déformées par des médias des pays occidentaux et réduits aux traits pittoresques ou sensationnels. Il a été noté par ailleurs que l'information visuelle présente l'avantage d'éveiller un intérêt immédiat pour une culture étrangère. Cependant, il a été rappelé qu'un dialogue interculturel en profondeur est de l'ordre du langage parlé ou écrit.

* Représentant permanent de l'UAI à l'Unesco.

4 Les participants au Colloque ont pris conscience de la nécessité d'une concertation permanente entre ceux qui sont responsables de l'action éducative, scientifique, culturelle, humanitaire et les producteurs de messages culturels. Une collaboration régulière entre ces deux groupes d'agents permettra d'élargir l'utilisation des techniques audiovisuelles au service de l'éducation à différents niveaux : école, éducation des adolescents, des adultes, alphabétisation. Les ONG réclament le droit d'être associées à la production et à la diffusion des programmes culturels; elles s'engagent à pro-

mouvoir le même droit pour les différents publics des média.

5. On peut dire, en conclusion, que le Colloque a relevé honorablement le défi que représente pour les ONGs le développement prodigieux des moyens de communications. Le Colloque a reconnu leur rôle stimulateur, leur potentiel éducatif pour les individus et les groupes, leur contribution à la démocratisation de l'accès à la culture et à l'appréciation des cultures étrangères. La diffusion des programmes et des messages des ONGs gagnerait consi-

dérablement, de l'avis même des ONGs, à utiliser des techniques audiovisuelles. En revanche, la qualité et la crédibilité des programmes de média pourraient être améliorées grâce à l'association des ONG à la préparation de ces programmes.

Tout au long de discussions, le Colloque a été attentif aux faiblesses et aux risques inhérents à l'utilisation généralisée des média. Il a préconisé une attitude critique de la part du public, lequel devrait disposer des moyens d'entrer en dialogue avec les organismes de radio et de télévision.

CONCLUSIONS DU COLLOQUE

Préambule

Se référant à la Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre, adoptée par acclamation le 22 novembre 1978 à la vingtième session de la Conférence générale de l'Unesco à Paris, notamment l'article IV :

« les organes d'information prennent une part essentielle à l'éducation des jeunes dans un esprit de paix, de justice, de liberté, de respect mutuel et de compréhension afin de promouvoir les droits de l'homme, l'égalité des droits entre tous les êtres humains et toutes les nations, et le progrès économique et social. Ils ont également un rôle important à jouer en faisant connaître les vues et les aspirations de la jeune génération ».

1. Les ONG participant au Colloque, après avoir entendu les représentants du Secrétariat de l'Unesco, l'analyse de valeur scientifique des réponses au questionnaire, les interventions appréciables des experts et les échanges très riches des ONG, présentent les conclusions suivantes qui peuvent sur certains points donner lieu à des mises en garde ainsi qu'à des projets de recherches et d'action.

2. Avant toute chose, il ressort de cette rencontre que les ONG rejoignent dans leurs préoccupations les travaux de l'UNESCO dans la problématique du développement équilibré de l'audiovisuel porteur de messages culturels - que ceux-ci soient véhiculés par l'information, le documentaire, la fic-

tion, la publicité, etc. en tenant compte de l'évolution des techniques audiovisuelles : satellites, vidéo, vidéodisques, télématiques, etc.

3. Les ONG donnent toute leur attention à la situation actuelle et au développement prévisible des technologies de la communication en ce qui concerne les objectifs définis dans le Projet de Plan à moyen terme de l'UNESCO (réf. 4 XC/4) tels qu'ils figurent notamment dans les chapitres Education, Culture et Communication.

4. Remarques

a) Risques éventuels

- 1) déferlement de la technologie engendrant certaines dominations, notamment commerciales ou idéologiques.
- 2) déséquilibre entre les pays, entre les niveaux d'équipement de différents pays,
- 3) utilisation ludique abusive, notamment par les jeunes,
- 4) décalage entre « hardware » et « software »,
- 5) atteinte à l'identification et à l'authenticité culturelles; menace d'uniformisation,
- 6) effritement de la communication interpersonnelle et inter-culturelle,
- 7) difficulté de maîtrise de l'outil audio-visuel,
- 8) manipulation souvent subliminale portant atteinte à la personnalité.

9) identification abusive de l'utilisateur aux « modèles » transmis,

10) insuffisance de participation des utilisateurs,

11) incitation à la violence et toutes autres atteintes aux droits de l'homme et à l'esprit de paix,

12) diminution alarmante du nombre des créateurs et des interprètes, particulièrement dans certaines cultures,

13) confusion entre le réel et l'imaginaire et recours abusif à l'affectivité et à l'émotivité.

b) Recherche

- 1) prise de responsabilité par les ONG spécialisées, dans les travaux de recherche de l'Unesco portant sur l'audiovisuel et ses ramifications pédagogiques,
- 2) étude en vue de la conservation par les média des éléments témoins des cultures.
- 3) encouragement à la création de centres d'études sur les messages culturels des média,
- 4) étude approfondie des différents publics.
- 5) étude de la problématique des technologies en développement.
- 6) étude des langages audiovisuels par les organismes de communication de masse,
- 7) poursuite des études des obstacles linguistiques à la communication culturelle.

8) nécessité de l'étude de la création d'un instrument juridique international visant à établir le cadre de ce nouveau concept qu'est « le droit à la communication ».

c) **Actions**

Favoriser :

- 1) l'élaboration et la mise au point de stratégies visant à intégrer l'éducation aux médias à différents niveaux d'éducation et de formation et aux activités des différentes institutions (para. 67 Rapport final du Symposium international de l'Unesco, à Grünwald, 18-22 janvier 1982 sur l'Education du public aux médias de masse : problèmes, tendances et perspectives),
- 2) le développement des productions endogènes et des moyens d'équipement léger adaptés,
- 3) l'implantation d'ateliers locaux, nationaux et régionaux permettant une meilleure connaissance des possibilités et des contraintes de ces technologies (création, éducation des utilisateurs),
- 4) l'ouverture plus large de la télévision et de la radio aux échanges entre les cultures,

- 5) une concertation entre éducateurs et producteurs de messages culturels, en vue d'une plus large utilisation des techniques audio-visuelles au service de l'alphabétisation à tous les niveaux, entre autres, sous forme de stages ou d'échanges de personnes, de documents, etc. conduisant à un large recours à la radiodiffusion et à la télévision comme instrument pédagogique et d'éducation,
- 6) la prise de conscience par les décideurs et les professionnels de leurs énormes responsabilités, aussi bien à l'égard du public qu'à l'égard des outils variés dont ils ont la charge.
- 7) une formation correspondant à ces responsabilités.
- 8) l'extension de l'information du public et en particulier des ONG et de leur participation à la production et à la diffusion des programmes,
- 9) la démocratisation de l'accès à la culture par l'audio-visuel,
- 10) un large recours aux artistes, aux créateurs, à la créativité dans de nombreuses formes.
- 11) le pluralisme de la programmation en toute indépendance,
- 12) la constitution de catalogues commentés sur les programmes

mes comprenant les diverses disciplines dans les compétences de l'Unesco, la constitution de cinémathèques, de vidéothèques et de téléthèques spécialisées,

- 13) un effort des professionnels des médias en vue d'apprendre à connaître et de faire connaître au grand public les réalités de la vie et les aspirations des groupes de population les plus défavorisés,
- 14) les instruments permettant aux ONG de connaître et de faire connaître les appréciations diverses portées sur les messages,
- 15) la mise en œuvre de la Déclaration de l'Unesco citée au Préambule.

5. Le Colloque a souligné la richesse de la diversité des cultures de par le monde, l'importance de leur sauvegarde, de leur développement et de leur mise en valeur.

6. Ces conclusions tendent à exprimer le souci permanent des ONG de veiller au respect dû à l'homme dans sa dignité et sa diversité, et à affirmer leur volonté de prendre une part active à l'Année mondiale des Communications en 1983.

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ONG

ANALYSE DES REPONSES REÇUES

Avant de procéder au dépouillement des réponses, quelques brèves notations s'imposent quant à la population des répondants.

Le dossier comprend pour un total de 62 documents :

- 25 réponses brèves
- 25 réponses détaillées
- 2 lettres tenant lieu de réponses
- 4 réponses libres et élaborées
- 4 documents parallèles
- 1 document regroupant 15 réponses de par le monde

1 document regroupant 21 réponses de par le monde.

La plupart de ces réponses émanent de groupes : équipes dirigeantes ou équipes à la base. Il y a donc des effets multiplicateurs quant aux personnes impliquées : le chiffre de 400 environ ne paraît pas improbable. Précisons encore que 48 organisations internationales, régionales ou nationales se sont nommées comme telles (ce qui n'exclut pas des réponses d'autres ONG).

L'éventail nettement mondial (pays de l'Ouest et de l'Est, du Nord et du Sud) de

par le Professeur J. Gritti*

la provenance des réponses confère à la population répondante un caractère de représentativité éducationnelle et culturelle. Tout au milieu d'information, de communication d'échanges culturels participent à des relations internationales s'est exprimé.

Le dépouillement des réponses fera prédominer les méthodes qualitatives sur les quantitatives. Il importe de faire émerger les thèmes significatifs.

* Sociologue, université du Louvain-la-Neuve

LES REACTIONS EN FONCTION DES ATTENTES

(Question : pensez-vous que la composition des programmes de télévision et de radiodiffusion répond à l'attente des membres de votre organisation ? A celle des divers publics ?)

Deux ONG ont procédé à des enquêtes de par le monde, à l'aide du questionnaire. Dans un cas sur 15 réponses, 11 sont négatives et 4 positives. Dans le second cas sur 21 réponses, 12 sont négatives, 4 positives et le reste est mitigé. Grosso modo les proportions demeurent les mêmes dans l'ensemble du questionnaire. Trois groupes d'inégale importance se font jour.

1. Les insatisfaits (environ 60 %). Notons d'emblée une tendance à répondre « Non » voire « absolument non ». Sèchement, sans aucune considération. Le thème dominant est ici celui du public de masse, « public générique et indéterminé », « masse homogène non articulée ». Les programmes de télévision et de radio se tiennent au plus large dénominateur commun.

Là-dessus se greffent deux thèmes: le manque de créativité, le manque de responsabilité, le premier davantage esthétique

que-culturel, le second davantage idéologique-culturel. Le second prédomine, connaît des orientations diverses mais aussi une tonalité éthique commune.

- Les programmes diffusent une sous-culture, une image faussée des valeurs reconnues dans la civilisation occidentale. « Les messages ne sont pas dans la majorité des cas une expérience culturelle; ils ne possèdent et ne donnent aucune image claire des réalités sociales... et ne cherchent pas non plus à éveiller la conscience critique. »

A ce groupe il faut rattacher les réponses qui distinguent : la satisfaction du public moyen et l'insatisfaction des membres de l'organisation, car les réponses dissocient un constat et leur jugement (négatif) de valeur.

De la part de la Fédération mondiale des sourds la réponse négative est assortie de l'argument : manque de sous-titres et de gestes.

Une réponse fait état du « manque de coordination entre les chaînes ».

2. Les satisfaits (environ 20 %). A la différence du « Non », le « Oui » est toujours assorti d'arguments. Ceux-ci peuvent être d'information pure et simple : signaler par exemple des programmes précis correspondant aux attentes, voire aux demandes de l'organisation.

Deux thèmes différents émergent quelque peu :

- l'approbation des efforts de participation, de contact avec les publics.

- l'approbation de contenus idéologiques : « lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, le fascisme et la réaction; combat pour la paix, le désarmement, l'indépendance nationale, la démocratie, les progrès sociaux... ».

3. Les mitigés (environ 20%) répondent par - oui et non », « parfois » ou « some », « selon tes cas », etc. Entre autres arguments : la radio et la télévision obéissent à des impératifs commerciaux et par incidence ou par occasion peuvent avoir tel programme qui nous satisfait.

II. LE RESPECT DES VALEURS CULTURELLES, NATIONALES OU LOCALES

(Question : pensez-vous que les divers messages culturels diffusés par la télévision et le radio du pays auquel vous appartenez respectent en général l'héritage et les valeurs de votre culture nationale ou des cultures régionales et locales de votre nation ?)

L'équilibre des réponses se renverse en regard de la précédente question. En un groupe de 15 réponses viennent 9 « oui » contre 6 « non » ; en un groupe de 21 réponses : 14 « oui », 4 « non », 3 « selon... selon ». Dans l'ensemble du dossier cette avance des « oui » s'atténue quelque peu.

1. Les satisfaits (environ 60 %). En sens inverse de la précédente question, le « oui » devient sèchement répétitif et le « non » est davantage argumenté. En plusieurs réponses positives, pour étayer le

« oui » interviennent des informations précises sur tel ou tel programme : théâtre, tradition populaire, religion, vie quotidienne, culture locale, etc. En deux réponses, le fait de consacrer des émissions à des populations tribales est le signe le plus probant du respect des cultures. En deux autres réponses, c'est le fait d'intéresser les travailleurs à l'élaboration des programmes qui devient l'argument majeur.

2. Les insatisfaits (environ 25 %). Minoritaires, les insatisfaits se font remarquer par des arguments vigoureusement assésés. En prolongement de la précédente question revient l'argument d'une culture transnationale de bas niveau, de plus large dénominateur commun. Une série de réponses insistent sur les conditions : l'augmentation du coût des heures de programme entraîne le recours à des productions de série bon marché; la loi de l'offre et de la demande finit par favoriser un type de production. Les pro-

ducteurs des USA sortent bénéficiaires d'un tel contexte.

Une seconde série de réponses insistent sur les contenus d'une telle production de série (émanant des USA) : « stéréotypes de la société de consommation », domination idéologique des feuilletons américains, mise en valeur de la violence (gangsters), du goût de l'argent, de l'immoralité, de l'infidélité, de l'égoïsme, etc.

3. Les mitigés (environ 15%) tendent à distinguer les cultures nationales d'avec les cultures régionales ou locales. Dès lors, les réponses convergent : « oui » pour constater les émissions favorisant les premières; « non » quant aux cultures régionales ou locales. Télévisions et radios repercutent donc le « centralisme » culturel. A noter, une réponse suggestive : « Il serait souhaitable à ce propos d'en savoir davantage sur l'écoute de la jeune génération ».

III. LA PRESENTATION DES PAYS ETRANGERS

(Question : pensez-vous que les pays étrangers sont le plus souvent correctement montrés par les émissions télévisées?)

La troisième question sur la présentation « correcte » ou non des pays étrangers semble avoir moins impliqué les personnes interrogées : pour les uns elle invitait simplement au constat, pour d'autres à l'évaluation critique. Aussi les chiffres se brouillent. Pour une enquête en 15 pays : 8 réponses positives et 7 négatives. Pour une enquête en 21 pays 11 réponses positives, 4 négatives, 6 mitigées. La distribution entre « satisfaits » et « insatisfaits » n'est pas ici la plus pertinente.

1. Les énonciateurs du «oui» (55% environ) ne vont guère au-delà de leur énonciation. Une réponse étaye son constat positif par l'énumération de correspondants et bureaux à l'étranger qu'entretient telle chaîne de TV (japo-

naise en l'occurrence). Une réponse met en avant le nombre et la qualité des documentaires. Par ailleurs, le « oui » peut être assorti d'évaluations critiques : « oui » pour constater l'excessive prédominance de programmes venus de l'étranger, « importés ».

2. Les énonciateurs du « non » (30 % environ) sont le plus souvent des « insatisfaits ». Les arguments viennent étayer le constat négatif et la critique : L'un des principaux thèmes est ici celui de la prédominance des pays occidentaux, « capitalistes »- les USA notamment -qui présentent les pays étrangers, ceux du Tiers monde entre autres, selon leur optique et leur champ d'intérêt. Mais cela, dit un correspondant, peut tourner au « dés-avantage » des USA. Un second thème fort appuyé est celui qui dénonce dans les médias le déboisement entre une information sérieuse sur les réalités des pays concernés et la quête du pittoresque : « on sacrifie au pittoresque

des éléments essentiels concernant le pays ».

Sur cette base, les formules critiques sont vigoureuses : - information biaisée », « présentation orientée erronée », « présentation dominée par l'anticommunisme », etc.

Plusieurs réponses critiquent le caractère sensationnel lié à l'événement immédiat (Beyrouth, par exemple) et oublioux du contexte plus général. D'autres parlent d'« irresponsabilité des journalistes ».

3. Les mitigés (« oui, mais », 15 % environ) réintroduisent sensiblement les mêmes arguments que ci-dessus en 2 : « points de vue de l'Ouest », « vision fragmentaire, superficielle », « trop d'importations (60 à 65%) », « publicité touristique »... D'aucuns parlent de « propagande » pour désigner le bloc d'où celle-ci proviendrait. A noter une tendance, timide : trop d'informations proviennent de l'étranger, « mais nos journalistes font un effort pour discerner ».

IV. POSSIBILITES DE DIALOGUE

(Question : que pensez-vous de la possibilité de développer un dialogue des cultures par le moyen des médias du son et de l'image?)

Interroger sur les possibilités de dialogue des cultures par le moyen de l'image et du son demeure une question particulièrement ouverte : quant à l'idée ou quant aux réalisations, quant aux contenus du dialogue ou quant à l'apport spécifique de l'audio-visuel. Aussi l'enquête en 15 pays remporte un «oui» unanime, ce «oui» pouvant se porter sur le constat ou sur l'opératif, sur le possible ou le souhaitable, sur l'idée ou sur les moyens audiovisuels. Précisément, l'enquête à travers 21 pays fait largement prédominer le « oui » (15 fois) avec ces diverses modulations. Malgré tout certaines réponses (6 fois) se font davantage conditionnelles ou problématiques : « difficile », « utopique », « oui » à condition d'un meilleur dialogue entre pays occidentaux et Tiers monde...

1. Les réponses nettement positives (30 % environ) dans l'ensemble modulations : « possible », « souhaitable »,

« bonne idée », « à encourager », « grandes possibilités du son et de l'image », etc. Telle réponse fait état de programmes précis. Telle autre fait intervenir les accords d'Helsinki, les rencontres syndicales. Telle autre souligne les contenus : la paix, le développement, etc.

2. Les réponses nettement négatives (10 % environ) peuvent l'être par profession d'incompétence (« not relevant ») quant à l'association. Telle autre souligne les très grosses difficultés. Une réponse procède par cumul des obstacles : réserve à l'égard des cultures étrangères, insuffisant effort de présentation, insuffisante attention aux réactions des usagers, manque de rencontre entre responsables culturels...

3. Les réponses conditionnelles (60 % environ) sont à la fois les plus nombreuses et les plus argumentées : Certaines conditions sont d'ordre général : « oui » à condition qu'il y ait « échange de programmes », réciprocité réelle, « respect des cultures », « bonne concertation au niveau national, régional, international », etc.

La question linguistique revient avec insistance comme obstacle difficile à surmonter, encore qu'une réponse suggère des échanges privilégiés par aires d'affinité linguistique.

Les contenus présents et la qualité actuelle des programmes peuvent encore constituer des obstacles : « émissions toutes faites », émissions commerciales de bas niveau moral, voire « pomographiques », etc. L'échange culturel implique de dépasser les structures de commercialisation et concurrence pour développer les émissions au service de la culture. Les conditions peuvent porter sur les contenus à promouvoir : « la paix », le « mouvement anti-nucléaire », les problèmes de « la faim, de l'absence de culture, du handicap physique ou psychique, de la mortalité infantile »...

Venant à l'image et au son, diverses réponses soulignent le fort potentiel de cette communication spécifique. Mais une réponse estime que la communication en profondeur est de l'ordre du langage parlé ou écrit, auquel cas l'audio-visuel aurait valeur d'incitation initiale.

V. OBSTACLES LINGUISTIQUES

(Question : que pensez-vous de l'aspect linguistique de la communication culturelle et des obstacles qui se présentent dans ce domaine?)

Comme pour la précédente question, les réponses tendent ici à se faire ouvertes et complexes. Il n'est pas très significatif de constater qu'en une enquête sur 15 pays, 11 réponses signalent qu'il y a des obsta-

cles. En effet les tendances vont plutôt se déterminer sur des degrés, des dosages : obstacles plus ou moins accentués, solutions plus ou moins acceptables, Notons encore que près de 20% de

l'ensemble des organismes interrogés ne répondent pas ou déclarent la question non pertinente (« not relevant ») pour leur association.

1. Obstacles minimisés (environ 15%). Selon une tendance minoritaire, il n'y a guère d'obstacles linguistiques dans la communication culturelle par la radio et la télévision. Cela tient au « caractère universel de l'image » (pour la TV). L'extension de l'anglais comme langue internationale de facto paraît aussi une solution acceptable en plusieurs réponses. D'autres signalent qu'en leur pays la radio ou la TV font face à ce problème.

2. Obstacles accentués (environ 35 %). En un large tiers des réponses les obstacles sont plus que décrits; ils sont marqués par des évaluations sévères. Problème « grave », « crucial », « difficilement surmontable », « voire le plus insurmontable ». En réponse à ceux qui voient une solution dans l'extension de l'anglais, plusieurs déclarent qu'une telle domination linguistique est elle-même une circonstance aggravante. Deux arguments

majeurs traversent ces réponses soucieuses et le plus souvent tendent à se combiner :

- La prédominance d'une ou plusieurs langues fait qu'en de nombreux pays seule une élite cultivée peut bénéficier pleinement des programmes de radio ou de TV.
- La méconnaissance ou le faible degré d'insertion des parlers locaux, langues vernaculaires, font que les programmes ne peuvent pas communiquer en profondeur. Seule en effet la langue locale « nourrit » l'esprit et l'imaginaire, permet de dire la réalité dans sa richesse et ses nuances. Une langue prédominante devient un « prisme déformant », une « communication simplificatrice... ». A la limite la traduction plénière est impossible : traduction-trahison. A quoi s'ajoute en telle réponse l'argument économique : le coût élevé du multilinguisme dans les programmes.

3. Solutions possibles (environ 30 %). Un petit tiers des réponses se placent avant

tout au niveau de la solution. Un optimisme modéré se fait ici jour dans la mesure où les solutions proposées s'avèrent possibles :

- La prédominance de l'anglais ou de deux ou trois langues internationales est une solution disent plusieurs organismes. Cela est déjà effectif dans la communication « scientifique ». Une condition à cela : développer depuis l'école maternelle la capacité bilingue ou trilingue des usagers. Au demeurant les pays où ces capacités fonctionnent tendent plutôt à marquer leur confiance en une telle solution.
- Ceux qui mettent en avant la télévision (et oublient la radio) tablent sur le caractère « universel » de l'image.
- En quatre réponses, la solution paraît devoir être celle d'une « revitalisation » de l'espéranto.
- D'aucuns recourent à des solutions techniques : sous-titres, surimpression sonore dans la langue locale.
- A noter, une invitation pressante aux ONG pour stimuler, à l'intérieur de l'Unesco l'étude davantage poussée d'un tel problème.

VI. APPUIS OU OBSTACLES A L'ESPRIT DE PAIX

(Question : jugez-vous que certaines émissions sont de nature à favoriser le développement d'un esprit de paix ? Lesquelles ? Pensez-vous que d'autres, au contraire, peuvent inciter à des attitudes agressives et belliqueuses ?).

Cette question se posait en diptyque : paix ou guerre ? Elle invitait au diagnostic et, en filigrane aux souhaits d'amélioration. Sans nul doute, c'est une de celles qui ont le plus rendu quant à la diversité des contenus. Sur les tendances, une large majorité de réponses (60 % environ) ont mis en balance les contenus positifs et les négatifs. Pour les autres tendances, les pessimistes (20 % environ) apparaissent deux fois plus nombreux que les optimistes (10 %). Une petite poignée de non réponses (10%) est à signaler.

1. Emissions favorables à la paix. Dans l'ensemble les réponses mettent l'accent sur des genres larges d'émissions plutôt que sur des séries précises, ces dernières venant illustrer parfois (rarement) le genre souligné. Parfois le souhait prend la place du constat. Mais, dans la très grande majorité de cas, il s'agit déjà d'émissions effectives à encourager. Viennent par ordre décroissant :

- les documentaires sur la vie réelle, quotidienne -

	15 mentions
- les émissions de communication scientifique	12 mentions
- les programmes « éducatifs »	11 mentions
- les émissions religieuses	10 mentions
- les émissions artistiques	10 mentions
- les émissions traitant de la « Nature »	8 mentions
- les tables rondes et confrontations	6 mentions
- les émissions sportives	6 mentions
- les émissions traitant du développement	5 mentions
- les émissions traitant de la paix, du désarmement	5 mentions
- les émissions sportives, d'athlétisme	4 mentions
- les émissions dénonçant la guerre, la violence et leur absurdité	4 mentions

A cela s'ajoutent des connotations qualifiant favorablement, ici et là, la « neutralité », l'apolitisme, etc. Reviennent fréquemment des commentaires du genre « comprendre les mentalités », « familiariser avec les cultures, les modes de vie », « faire preuve d'esprit de paix, de tolérance », - montrer autrui avec objectivité », etc.

2. Emissions complices de la guerre ou de la violence. Autant les réponses précédentes désignent plutôt des genres d'émission celles qui dénoncent les émissions incitatrices de violence désignent plutôt des thèmes. Deux grandes catégories se dessinent : les fictions, les reportages documentaires.

a) Fictions :
Fictions chargées de violence (Western, films de gangsters, certains policiers) 40 mentions
Films ou émissions traitant de la guerre 22 mentions

b) Représentations du réel :
Reportages, documentaires, actualités de guerre 45 mentions
Reportages ou documentaires sur la violence en société 15 mentions
Evénement exprimés de manière sensationnelle 12 mentions

Au travers de l'énumération des documentaires et reportages interviennent des arguments d'incitation ou de banalisation : ces émissions donnent l'impression que la guerre ou la violence demeurent « les seules solutions ». Traversant les unes et les autres se présentent les thèmes : fa guerre (67 mentions), les scènes de crime, de brutalités en société (49 mentions), racismes.

pogroms (15 mentions), fanatismes (11 mentions), « certaines idéologies de la compétitivité (9 mentions), « certaines idéologies totalitaires » (9 mentions), etc. En outre près de la moitié des réponses font état de la « plus grande vulnérabilité des enfants et des jeunes » ou dénoncent le scepticisme à ce sujet.

D'une manière générale, les réponses sont sous-tendues par l'idée de « manipulation » : puissance incitatrice de l'émission. Cette idée se trouve davantage exprimée au sujet de la violence ou de la guerre. Mais, en préconisant ou approuvant les émissions pacifiques, les réponses impliquent pour le moins l'idée d'une bonne influence. Plusieurs réponses tiennent cependant à préciser que la

question est complexe; qu'un même contenu violent peut être susceptible d'une réception et d'une interprétation différentes selon les âges ou les milieux. D'aucuns hésitent à solliciter un contrôle plus fort : « la liberté est préférable à toute forme d'interventionisme ». Mais la majorité des réponses appellent un certain contrôle social notamment en vue des enfants et des jeunes.

VII. POSSIBILITES D'EDUCATION : EN GENERAL ET AUX DROITS DE L'HOMME

(Question : estimez-vous que la radio et la télévision peuvent contribuer l'éducation en général, et particulièrement à celle des droits de l'homme ?).

Changement de climat, mais non de logique. Croyant au pouvoir d'influence (et dénonçant la « manipulation ») des médias audio-visuels, la très grande majorité, voire la quasi-unanimité des réponses croit aux possibilités éducatives, globalement ou particulièrement quant aux droits de l'homme. Dans l'enquête en 15 pays: 14 « oui » et 7 « non »; dans l'enquête en 21 pays: 19

« oui » et 2 réponses dubitatives. Dans l'ensemble de l'échantillon le « oui » recueille près de 80 %. La seule modulation est alors celle du « oui à condition que » (35 % des réponses). Ces conditions peuvent viser plutôt les responsables des émissions : « A condition que les éducateurs soient conscients de leurs responsabilités » - « A condition que les bonnes intentions fassent place à des stratégies éducatrices » - « A condition que les responsables des émissions respectent les droits des usagers (...), les violations de ces droits sont néfastes pour les jeunes; » - « A condition que radio et TV soient un service public

non l'expression de groupes dominants ». Elles peuvent viser les usagers: « Le savoir est stérile s'il n'est pas discuté avec le sujet-cible de l'éducation ». Pour d'autres, les conditions portent sur les contenus : « oui, pourvu qu'il y ait éducation aux devoirs correspondants; oui, à condition de surmonter « la tentation de l'exceptionnel et du catastrophique » d'être vigilants aux mécanismes de « dés-éducation ...

Pour d'autres enfin, les conditions sont de contexte : mettre en jeu l'éducation scolaire (ou la compléter); s'appuyer sur l'action et les organisations des usagers, tenir compte des déficients mentaux, etc.

VIII. CONNAISSANCE DES REALITES HUMAINES

(Question: estimez-vous que certains types d'émission (documentaires ou fictions) augmentent la connaissance des réalités humaines ?)

Sans nul doute la question VIII est celle qui a obtenu le « oui » le plus massif, la quasi-unanimité: « oui » de constat ou « oui » optatif, les deux se conjuguant à des degrés divers. Une seule réponse a

même de la question : ce terme de « connaissance » n'est-il pas trop « rationnel « ou » cartésien »; ne vaut-il pas mieux parler de participation « émotionnelle » ?

Il est significatif que le principal exemple donne pour illustrer le « oui » - est celui des documentaires (48 mentions). Les œuvres de fiction (21 fois nommées) disposent d'un crédit moindre, reçoivent même quelques notations critiques. De très rares réponses font état d'un pouvoir

émotionnel plus grand dans les œuvres de fiction que dans les documentaires, donc d'un surcroît incitatif dans l'éducation, peut-être la nette majorité en faveur du documentaire veut-elle faire passer au premier plan les valeurs de la connaissance. Notons à ce propos plusieurs réponses faisant état d'un rôle complémentaire des médias vis-à-vis de l'école, parfois même d'un rôle de suppléance (Tiers monde).

IX. SOLUTION DE PROBLEMES INDIVIDUELS

(Question : certaines émissions vous semblent-elles de nature à aider à résoudre des problèmes individuels ?)

Certes, le « oui » demeure largement majoritaire : près des trois-quarts des réponses dans l'ensemble du dossier comme dans les deux enquêtes (l'une en

15 pays, l'autre en 21). Mais à la différence de « oui » massif en la précédente question, nous rencontrons ici un « oui » modéré, prudent. Plusieurs organisations déclarent que la question n'est pas pertinente (« relevant ») pour elles. Sans doute le désir de respecter les problèmes privés de la vie a-t-il joué ici comme un

frein. Au demeurant fréquentes sont les notations - relativement », - selon le cas », « parfois »...

Les réponses dubitatives (15% environ) ont rarement étayé leur scepticisme. L'une d'entre elles met en avant que certaines émissions aiment les - tensions psychologiques, sexuelles - et poussent

aux « satisfactions immédiates ». Une autre signale les dangers d'émissions destinées aux femmes, enfermant celles-ci dans un seul rôle esthétique et domestique. Les réponses positives (75 % environ) procèdent plus souvent par références générales que par illustrations précises. Nombreuses sont les énumérations fai-

sant état de « problèmes psychologiques », « sexuels », « sociaux », « juridiques »... Elles visent les bienfaits d'une bonne information. Quelques-unes font état d'un rôle d'insertion meilleure des isolés, des personnes âgées, voire de personnes marginalisées (« homosexuels ») dans la société. Un genre de radio ou de télévision a retenu l'attention

plus spécifique d'un tiers des réponses : la présentation de cas individuels à un expert (psychologue, médecin, courriériste du cœur). Ce genre-là recueille dans l'ensemble des appuis modérés plutôt que des réserves. Une partie des correspondants fait donc confiance au rôle thérapeutique des médecins en sus de leur mission d'information individuelle.

X. ENTRE L'IMAGE ET L'IMPRIME

(Question : pensez-vous qu'un documentaire « image » est plus crédible qu'un documentaire imprimé ?)

Les réponses à cette question complètent celles à la précédente. La primauté accordée au documentaire (sur la fiction) pouvait impliquer une primauté du discursif et du rationnel en regard du monde plus affectif et imaginaire de l'audio-visuel.

Précisément à partir du « documentaire » la question invitait à dégager l'influence spécifique de l'image, sa « crédibilité » propre. En vérité les réponses font interférer deux séries de critères :

le constat : près de 75 % constatent que l'image est plus « crédible » que la réalité;

l'approbation: une large moitié seulement des réponses approuve ce surcroît de crédibilité.

Plusieurs réponses positives sont assorties d'un « oui », « hélas! » - « oui, mais cela favorise l'analphabétisme » (dans les pays industriels).

1. Les réponses positives approbatives (50% environ) mettent en avant deux grands types d'arguments :

- l'argument de suppléance : « oui » pour les masses défavorisées;

- l'argument propédeutique : « oui » pour un impact qui peut ensuite conduire à la lecture.

Ainsi nombre de réponses voient dans les médias audio-visuels de bons instru-

ments de conviction, persuasion, - addition », de bons moyens de lutte contre l'analphabétisme, de bons auxiliaires pour les déficients auditifs, etc.

2. Les réponses purement négatives (25 % environ) ne fournissent guère de documents.

3. Les réponses critiques ou mitigées (25 % environ) se lancent en diverses distinctions : « l'image semble plus crédible, mais la crédibilité diminue au fur et à mesure que la formation augmente. » - « L'image suscite une réaction sentimentale,.... le texte rétablit l'équilibre. »

D'autres s'acheminent vers une distinction entre l'impact plus grand de l'image et la crédibilité reflexive plus grande de l'imprimé.

XI. POUR UNE EDUCATION A L'ATTITUDE CRITIQUE

(Question : comment, selon vous, pourrait-on éduquer le public à une attitude critique à l'égard des médias de l'image et du son ?)

Les réponses à une telle question forment un ensemble impressionnant : d'une part, elles acceptent à l'unanimité le principal pré-supposé de la question elle-même, à savoir que les médias audio-visuels doivent faire l'objet d'un discernement critique; d'autre part, à travers tous pays comme à travers les plus divers objectifs des organisations se font jour de larges convergences quant aux moyens à développer pour une attitude davantage critique.

Une très large majorité se dégage pour désigner le premier lieu de formation à

l'attitude critique: l'école où se prépare « le spectateur de demain ». Aussi bien faut-il « éduquer les éducateurs ».

De nombreuses réponses font état d'une activité organisée des auditeurs et téléspectateurs : associations, clubs, etc. Déjà ces organismes faisant réagir et débattre leurs membres favorisent l'attitude critique. Mais d'une manière plus exigeante et structurelle il importe d'entrer en dialogue, en concertation avec les organismes de radio et télévision pour une rétroaction (« feedback ») plus continue de la part des usagers, voire pour une contribution aux programmes. D'aucuns parlent même de « parité » spectateurs/producteurs.

Selon une tendance minoritaire mais nette la presse écrite a son rôle à jouer, par ses analyses critiques notamment. A propos d'éducation scolaire ou post-scolaire, plusieurs soulignent l'import-

tance des analyses, de l'éducation à savoir analyser les émissions audiovisuelles de manière spécifique.

Là-dessus se greffe une suggestion (en quatre réponses) : que des émissions elles-mêmes deviennent un instrument d'analyse pour montrer au public comment se font les émissions, pour l'initier au langage audio-visuel.

Enfin plusieurs réponses vont plus loin; elles proposent de modifier sérieusement le processus de production : diversifier à travers le pays les groupes producteurs de programmes; insérer dans l'école ou dans les associations d'usagers l'apprentissage à la production, à la réalisation.

Bref l'attitude critique se développerait davantage micros et caméras en main.

BREVES CONCLUSIONS

Une enquête effectuée à travers des organisations qui parviennent à couvrir les plus divers pays du monde industriel et du Tiers monde parvient néanmoins à de larges convergences. Ce remarquable résultat atteste à lui seul que les médias audio-visuels sont largement et profondément implantés (ne fût-ce que la radio) et qu'ils posent des problèmes comparables. Il atteste également que de vastes préoccupations éthiques et culturelles communes traversent les diverses organisations.

D'une manière générale le souci du dialogue, de la réciprocité, de la participation s'avère commun aux uns et aux autres. C'est la demande ou l'approbation de tout ce qui favorise la pluralité des cultures en réaction vis-à-vis du péril d'une culture de masse uniformisante. C'est la demande ou l'approbation de toutes les formes d'échange, d'interaction entre producteurs et usagers. Aussi bien le « oui » massif en faveur d'une éducation à l'« attitude critique » (question XI) est-il dans le prolongement logique de cette visée de participation active.

Une seconde convergence porte sur le contenu comme sur la « responsabilité » des producteurs : elle est d'ordre éthique-

idéologique. Le rendement tort élevé, la complexité des réponses lors de la question VI sur la paix ou la violence/guerre, témoigne d'une telle convergence. Et les réponses sur la question des droits de l'homme (VII) confirment pareille dominance.

Les réponses critiques comme les réponses approbatrices se rejoignent sur une troisième convergence : le pouvoir d'influence des moyens audio-visuels. Dénoncer les « manipulations » ou marquer son espoir pour une communication meilleure sont l'envers et l'endroit du même présupposé : l'influence actuelle de la radio et de la télévision. Aussi pour les questions d'alphabétisation et de développement, la réponse positive est acquise d'emblée.

Une quatrième convergence va poser de nouveaux problèmes. Les préférences vont aux émissions portant sur la « réalité » (reportages, documentaires, séries scientifiques, etc.). Les fictions donnent plutôt lieu aux méfiances, par exemple ces émissions viennent en tête par association avec l'idée de violence ou de guerre (alors même qu'une minorité de documents voit aussi le péril du côté de certains reportages). Par ailleurs, la question VIII qui a obtenu une quasi-unanimité

de demandes ou approbations positives faisait état de « documentaires ». La préférence du réalisme sur la fiction va de pair avec une préférence culturelle en faveur du cognitif et du discursif sur l'affectif et l'imaginaire.

Dès lors la question X entre l'image et l'imprimé se solde par un jeu serré de la balance. Le langage spécifique de l'image et du son est certes pris en compte. Beaucoup y voient une valeur de large diffusion d'initiation, de propédeutique surtout pour de larges masses humaines. Beaucoup déclinent un impact plus particulier sur les enfants et les femmes. Mais en ultime ressort les préférences culturelles vont à l'imprimé, au surcroît de « réflexion » d'authenticité culturelle que celui-ci permet.

Très large constat pour signaler l'influence de l'image et du son; très large espoir pour que s'opère une meilleure communication sur les réalités; mais aussi réserve vis-à-vis de l'image et du son et appel unanime à l'attitude critique : en 1982 une telle enquête de par le monde reflète bien le bilan que dressent des éducateurs et des communicateurs au terme de trois décennies de culture de masse audiovisuelle, à la veille de la révolution télématique.

LISTE DES ORGANISATIONS AYANT PARTICIPE A L'ENQUETE

1. Organisations internationales non gouvernementales entretenant des relations de consultation (catégories A et B) avec l'Unesco

Alliance coopérative internationale.

Alliance internationale des femmes (15 réponses).

Assemblée mondiale de la jeunesse.

du monde.

Association mondiale des guides et des éclaireuses

Association soroptimiste internationale.

Confédération nationale des sourds de France (membre de la Fédération mondiale des sourds).

(CICT)

- Broadcasting Corporation of New Zealand

- Egyptian Radio and Television

- Nippon Horo Kyokai

- Pakistan Television Corporation, Ltd (membres correspondants de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) elle-même membre du CICT)

(membres de la Conférence des festivals de court métrage, elle-même membre du CICT)
- Radio and Television of the People's Republic of China

(Société nationale espagnole).

Fédération mondiale de la jeunesse démocratique.

Fédération des sociétés chimiques européennes.

(6 réponses: Fédération européenne: Koninklijke nederlandse chemische vereniging, Norsk Kjemisk Selskap; Royal Society of Chemistry (London); Slovenska Chemicka Spolocnost; The Danish Chemical Society).

Friedenstat der deutschen demokratischen republik.

(membre du conseil mondial de la paix).

Hellenic Centre of the International Theatre Institute

(membre de l'Institut international du théâtre).

hungarian Union of Journalists.

(membre de l'Organisation internationale des journalistes).

Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté.

Office internationale de l'enseignement catholique.

Organisation internationale des journalistes.

Organisation mondiale des anciens et anciennes élèves de l'enseignement catholique.

Secrétariat professionnel international de l'enseigne-

Ständiger arbeitsausschuss für Frieden, nationale und internationale Verständigung, West-Berlin (membre du

Union internationale de protection de l'enfance,

siè.

2. Organisations internationales non gouvernementales (catégorie C)

Association mondiale des amis de l'enfance.

3. Universités

Gand

Hannover

Maryland (College of Education)

Paris XIII

Sao Paulo

4. Organisations diverses : 7 réponses.

5. Personnalités diverses : 3 réponses

SECOND WORLD SYMPOSIUM ON INTERNATIONAL DOCUMENTATION

FINAL REPORT AND RECOMMENDATIONS (1)

(Condensed text)

by F.A. Casadio*

Organization of the Symposium

Information has become an essential function of intergovernmental organizations, which results from their research work based on their practical experience in the international field. The activity of the international community is reflected in an enormous mass of documentation.

Since the first symposium on international documentation, held in Geneva in 1972, a considerable number of important developments on several aspects of international documentation had taken place.

The Second World Symposium had to provide answers to urgent needs for examining the action taken with respect to the recommendations drawn up in 1972, to adapt a large number of these recommendations to new conditions, and to act on new problems affecting information activities taking place in the international organizations.

The Second World Symposium on International Documentation, held at the Congress Palace from 20 to 22 June 1980 in Brussels, was organized by the United Nations Institute for Training and Research (UNITAR) and the Association of International Libraries (AIL), under the auspices of the following organizations: International Council on Archives (ICA), International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA), International Federation for Documentation (IFD), United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO), the Union of International Associations (UIA), with support of the Commission of the European Communities.

The preparatory work was assured by an Executive Council consisting of the following members:

Prof. Helmut Arntz, President of the IFD;
Mr. Theodore Dimitrov, President of the AIL.

Mr. Robert Fenaux, Honorary Ambassador, Secretary General of the UIA;

Mr. Charles Kecskemeti, Executive Secretary, ICA,

Dr. Davidson Nicol, Under-Secretary-General of the United Nations, Executive Director of Unitar;

Mr. Vladimir Orlov, Director, Dag Hammarskjöld Library, United Nations, New York;

Mr. Jacques Tocatian, Director, General Information Programme, UNESCO;

Miss Margreet Wijnstroom, Secretary General of IFLA.

An Organization Committee was composed of:

Mr. Oldrich Cerny, Secretary General, AIL;

Mr. Theodore Dimitrov, President, AIL;

Mr. Hans Geiser, Officer-in-Charge, UNITAR, Geneva;

Miss Jocelyn Josiah, Symposium Secretary, UNITAR, Geneva, coordinated the carrying out of various decisions.

The Symposium worked in four large working groups:

- Groupe I : Sources of international documentation

- Group II : Acquisition and organization of international documents

- Group III : Use of international documentation

- Group IV : Archives of international organizations.

Group I was chaired by Mr. H. Waldner, Chief Librarian United Nations Library, Geneva, with Mr. E. Gaskell, Chief Librarian of the European Communities, serving as Rapporteur. Group II was chaired by Mr. J. Leymarie, Honorary President, Association of International Libraries, with Mr. L. E. Samarasinghe, Chief of the Section for Information Infrastructures Development, Division of Information Programme, UNESCO, serving as Rapporteur. Group III was chaired by Professor H. Arntz, President of IFD, with Mr. Anthony Judge, Assistant Secretary General of UIA, serving as Rapporteur. Group IV was chaired by Dr. C. Wyffels, General Archivist, General Archives of the Kingdom of Belgium. General Secretary of the ICA, with Mr. S. Welander, Chief, Section of Historical Collections, League of Nations Archives, United Nations, Geneva, serving as Rapporteur.

The Symposium brought together all those who, professionally, had a permanent interest in the publications of international organizations. One hundred forty-two participants, coming from sixty-two countries, took part in the deliberations on a personal basis without the responsibility of their organization being involved. Forty-five persons representing the Symposium organizers, or their organizations, made their contribution towards the success of the Symposium. A list indicating the names, functions and addresses of the participants was published under the heading UNITAR / AIL / SYM. 2 / PB XXIV. For financial reasons, an important number of participants could not directly take part in the work of the Symposium. Special efforts should be made in the future to secure the funds necessary to assure the participation of professionals from developing countries. In spite of these difficulties, Brussels served as a magnet, thanks to the splendid facilities made available by the Belgian government, the Commission of the European Communities and the Union of International Associations. To allow participants to take part in all sessions, and thus to be informed of all questions discussed, the Organization Committee decided to use the system of consecutive, rather than parallel sessions in the work of the Symposium. Given the special questions concerning the theme of International Archives, Working Group IV met separately. Thus, Groups I, II and III met just after the opening session according to the following timetable:

- Group I: 20 June from 11:20 to 13 hours
and from 14:20 to 16:30 hours
- Group II: 20 June from 16:30 to 18 hours and 21 June from 9 to 13 hours

* Director Società Italiane per l'organizzazione interna-

(1) Extracts from:
International Documents for the 80s: their Role and Use (Proceedings of the second world symposium on international documentation, Brussels 1980).
Th. D. Dimitrov, Editor O.L. Marulli-Koenig, Associate Editor, Unifit Publishers, Ltd. Pleasantville, New York 10570.

-Group III: 21 June from 14:30 to 18 hours and 22 June from 9 to 10.30 hours.

Each Working Group was able to hold its discussions on the basis of a Group Report and working documents which were presented. 28 institutional and 68 individual reports formed the basis for the drafting of recommendations presented in this report.

The Symposium examined in greater detail questions dealing with :

- a better understanding of the role of international documentation and an improvement in all means and procedures with respect to its production, organization and use;
- the introduction of the most effective bibliographic control and document processing at all stages of documentation using the most modern means, procedures and techniques;
- the improvement of the presentation, distribution and use of international documentation from the user's point of view.

A series of recommendations were adopted in order to improve the production, organization and use of international documents.

At the opening session, the Under-Secretary-General of the United Nations and Executive Director of UNITAR, Dr. Davidson Nicol, emphasized the importance of working documents of the United Nations and very particularly the role of documentation for developing countries. He also greeted the Belgian people on the occasion of the 150th anniversary of the Belgian Kingdom. Professor Herman Liebaers, Grand Marshal of the Royal Court and Honorary President of IFLA, summarized the developments in the international documentation field which had taken place since the first Symposium. In his opening speech, Mr. Theodore Dimitrov, President of the AIL, paid tribute to the city of Brussels where multiple documentary activities had been developed from the creation of the International Institute of Bibliography in 1895, to the holding of the Second World Symposium. He described the historic stages of international documentation, its functions and the tasks which it should carry out by drawing up a dynamic assessment of the field, and recalling the illustrious professionals active in it.

The closing plenary session was held under the chairmanship of Mr. Herman Liebaers. The General Rapporteur, Professor Franco A. Casadio, Chairman of the Directing Committee of the Union of International Associations, and Director of the Italian Society for International Organization, presented the main lines of subjects to be covered in the final report.

A reception was offered on 20 June by the Foreign Affairs Ministry in the halls of the Egmont Palace. Participants visited, collectively or individually, the Royal Library,

the Library of the Commission of the European Communities, the City Hall and other locations.

General considerations

The quantity of documentation produced by the international organizations is enormous and has continued to increase. Impressive figures are available. According to one source, United Nations' documentation reached 300 million pages in 1979. Other sources indicate that the real quantity of this production was 3 times that figure. With reference to several international organizations - as is the case of the European Communities - two distinct phenomena were added : the increase in the number of member countries, with the resultant increase in the number of working languages and the growth of the work. While this may be a natural phenomenon, it would be interesting to study those cases in which it has been possible, if not to reverse the tendency, at least to slow down the growth.

Recommendation : - It is recommended that the Permanent Committee encourage or 1 undertake research, assigning it to the most appropriate institutions, on the quantitative aspects of international documentation. The research could focus, during the first stage, on the United Nations family of organizations and the European Communities. It should then be extended, insofar as possible, to all « regional » or subregional organizations. In a later phase, it could be concerned with the production of documentation by the hundreds of more important nongovernmental organizations.

The significance of the phenomenon of the quantity of international documentation becomes clearer if one examines the effective use that is made of this documentation. It means evaluating to what extent this enormous quantity of documentation succeeds in influencing the decisions and behavior of the great number of actors in world society. The phenomenon has at least three particularly interesting aspects. First : the feeling of saturation from international documentation that one notes among everyone who feels unable to « control » its utilization. Second : the rather high quantity of documentation uncontrolled, in other words, practically lost. Third : the conviction that, in international documentation, a very great wealth of information is not being used adequately.

As was already commented on at the 1972 International Symposium, a reduction in the number of documents produced would facilitate the improvement of quality, but it would seem that the solution to the problem lies less in the decrease in quantity than in the improvement of use. The criterion used to measure use of international documentation, so called effective documentation, retains its value.

This expression concerns the relationship which, for a given international organization, exists between, on the one hand, the volume of international facts and events which that organization is studying or which it considers to fall under its competence, and, on the other hand, the quantity of documentation effectively produced.

This relationship is very high, in the sense that the international organizations normally take account of a very great number of events in their documentation. The relationship which is defined as that of selective documentation seems to be less positive. It concerns the relationship existing between, on the one hand, the documentation which is circulated by the international organization in question, and, on the other hand, the proportion of this documentation which is effectively and profitably used. Potential users of international documentation are not presently in a position to take advantage fully of its potential.

The effect and impact of international documentation on the decisions and behavior of the « actors » in world society are very different, case by case, because of a whole series of different factors. In certain cases, such as in the framework of the European Communities, it can clearly be observed that documentation directs and influences practical action for governments as well as for businessmen. This results from the fact that the documentation contains the basic rules for economic integration, rules which it is nearly impossible to ignore.

It is so in the United Nations family, especially with respect to the action that is taking place to establish a « new international economic order ». It is in the international documentation that the arguments and facts are put forward concerning the injustices of the previous economic order and the urgent need for a new economic order. In the field of human rights, international documentation has furnished, in support of various claims, arguments which have been widely used to influence world public opinion. The field of human rights is one of those in which the documentation produced by international nongovernmental organizations appears still more important than that produced by intergovernmental organizations.

The hundreds of thousands of documents produced by the international organizations, as well as the different stages of life of each of these documents - from production to classification, from storing to its final utilization - represent one of the important information systems that exist in world society today.

The information system represented by international documentation has shown special characteristics : longer life of information, ability to collect information, greater capacity to faithfully reflect the dynamics of international reality; all are

essential for the needs of scientific research as well as for any well-advised political decision. In recent years, the system of international documentation has not been affected by the controversies with respect to freedom of information, as has been the case of the mass media.

During recent years, the information system represented by international documentation has been developing in parallel with other information systems. One of these systems consists of **international meeting documentation** which, in an ever-increasing number of cases, has been covered outside existing inter-state organizational structures. It is enough to think of the « summit meetings » between countries of a certain importance or belonging to a given region.

Another large information system consists of the documentation of transnational associations or international non-governmental organizations. Several reasons could be brought forward to underline the importance of this information system : the large number of international

non-governmental organizations (certainly at least 7000); the large number of international meetings arranged by these organizations (in 1979, at least 4600); their ability to understand the reality of world problems which run the risk sometimes of not being taken into account by the inter-state organizations; the use of the network of transnational relations as an alternative to the network of intergovernmental relations.

Recommendation : - It is recommended that the Union of International Associations study with the Permanent Committee the conditions required to carry out research which, taking as a point of departure the previous work tools prepared by the U.I.A. over several years - such as the Yearbook of International Organizations, the annual International Congress Calendar, the Repertory of Periodicals published by International Non-governmental Organizations and others - making it possible for the main documentation centres to obtain :

- the periodical and non-periodical publications of NGOs, by field of interest or by specialty
- other basic documentation capable of influencing an evaluation of the influence exercised by the NGOs and their national committees, as well as their capacity to represent efficiently basic interests and directions.

The system of scientific documentation coincides in part with the information systems mentioned heretofore. It coincides to a great extent with the information system peculiar to transnational associations (international non-governmental organizations). It coincides to a great extent with the information system of inter-state organizations (it suffices to mention WHO, IAEA, UNESCO or even UNEP). It inter-

venes to a slight degree in the information system represented by inter-state conferences organized outside the institutional structure of intergovernmental organizations.

Recommendation : - It is recommended that the Permanent Committee explore the possibility and research condition concerning the quantity of **international scientific documentation** which, for its production and distribution, makes use of governmental and intergovernmental channels. Afterwards, the quantity of documentation using non-governmental or transnational channels should be compared.

The comparison with the other large information systems makes it easier to define the information system represented by international documentation. The question is still open of how to define documents from a strictly technical point of view. One should not forget all the formal problems of definition linked to the world of « archives ».

In the larger field of international documentation, different types of information systems can however be rather clearly defined. A first criterion of definition is based on the means employed in the phase of collection and in the development of information, such as a library or an archive. Secondly, there are the criteria based on subject-matter. One can indeed speak of an information system concerned with human rights, or a documentation system concerning international finance. This last system of documentation draws its importance from the fact that it must bring out the points in common with all 80 institutions which presently operate in the field of finance. It has been noted that, presently 335 different documentation systems exist in the United Nations family. Each of these systems has its own reason for existing.

Moreover, around 80 of these systems have already been the object of automation. Some have developed in a co-ordinated fashion. Not only can one speak of a United Nations documentation system made up of dozens of minor systems, but also of a United Nations family information system, the elements of which are dozens of systems, each made up of sub-systems.

The large international organizations which have been occupied up to the present with information or documentation, now find themselves faced with the problem of drawing the true geography of various information and documentation systems. Some of these systems are autonomous in their choice of terminology and logic.

Each of these different documentation systems is rooted in its social and cultural environment. A functional and efficient documentation system influences the life of society in whose structure it is em-

bedded. Crises which have overtaken different types of society are none other than crises affecting the system of production, circulation and collection of information. This explains the importance, universally recognized in recent years, of **information and education** as indispensable instruments for economic development and social transformation.

One of the first consequences of this realization is the responsibility to everyone who wants to make use of the enormous wealth of information hidden in international documentation. First, responsibility for keeping records of events, in the name of the continuing international community; second, responsibility of making use of the accumulated records, by placing them in the cultural context of different societies; third, responsibility for making sense out of all that takes place under the prescription of information policy. Among the different problems raised by the management of international documentation, three in particular draw our attention : information policy; documentation centres and especially their location; and documentation workers, that is the staff working in the field of international documentation.

In the last ten years, the international organizations have proved their increased capacity as compared with the past to give sense and balance to their information policy. The documentation systems seem clearly more functional when considering them individually as well as standardized in a much more efficient manner when considering them on a comparative basis.

However, documentation systems have not always helped scientific and technological progress. The delay is due to insufficient investment, to conservative tendencies and to the insufficient development and testing of new methods of storage and treatment of the documentation. The problem of location with respect to space for documentation centres is linked to their size. Several concepts can be involved. One can make reference to the place where they are set up (in one or another country, in one or another city) of the place that they occupy in the cultural structure (in the academic world, the business world or in foreign policy decision centres).

In certain cases, this location corresponds to a real cultural multicentre. The documentation centre in the nuclear field supported by the headquarters of the IAEA is an example of this. The study of the » geography - of documentation centres leads us to conclude the environment influences the « degree » of documentation. The location of the instruments of documentation, as well as their real effectiveness, requires that two different elements be examined : first, the variety of instruments, from libraries to documentation centres, from archives

to information centres: the size of these centres is a function of the quality of the documents contained therein, of the depth of the information collected, as well as the range of subjects covered by the documentation centre. The material location of documentation centres only represents one of the factors contributing to make a given country, university or cultural environment a place which has an important, or, on the contrary, a limited degree of documentation. Accumulation and development of documentation are essentially active functions, in which, in addition to the documentationist, the last user of the documentation is involved. It is, above all, in these last stages of use of documentation that one discovers the reasons for insufficient use of documentation and for a low rela-

tionship by use of selective documentation.

Recommendation : - It is recommended that the Permanent Committee make a feasibility study, not only on the location of documentation centres, but also on their density with respect to the academic or operational environment.

Finally, the documentation operator should be better defined. Since this type of categorization exists already in the economic and cultural fields, it can also be applied to the field of documentation.

Many specialized meetings in the field of documentation have already pointed out such a necessity. In any case, the documentation operator must be defined in the largest possible sense. Presently, the

category of documentation operators includes, in particular, those involved in the stages of acquisition, **storage** and development of documentation. It must now include all those contributing to the **production** of documentation and involved in its real use, up to the moment when a document results in an action or an event.

A better definition of the role of the documentation operator results in a more precise determination of professionalism. This question of professionalism involves three different problems, which include : first, the relationship which should exist between the problems to be solved and functions performed; second, the continual and constant revision of different functions performed by the documentation operator; third, the training and retraining of this category of operators.

PRODUCTION AND SOURCES OF INTERNATIONAL DOCUMENTATION

Having examined the overall general implication of the problem of international documentation, more specific questions may now be addressed. These relate to the recommendations necessary for the documentation production stage, to be followed by those dealing with processing, storage, development, and, finally, use.

The stage of international documentation production involves several problems. First, the documentation producers are involved. Certain principles must be followed in the direction and guidance of production. Many problems emerge from document content. They also relate to the results which are sought from production and to the distribution and use of the documentation.

With respect of international documentation producers, the debate brought out three main groups of ideas. It was pointed out that a large number of publications which form part of international documentation are in fact produced by a rather small number of international organizations. In each of these organizations, the so-called collective authors, even when they are more than one hundred, as in the case of the United Nations, are rather well-known. They have references, abbreviations and names which are precise and unique.

Recommendation : - It is recommended that the Authority List of collective authors be updated, that another one hundred entries be added to the present list (which already consists of more than 300 intergovernmental international organizations), with their respective organs, if these have sufficient autonomy to be

considered « authors » of publications. It is further recommended to add to the Authority List, perhaps as a special section, at least 2000 of the 13,000 international non-governmental organizations covered in the Yearbook of International Organizations issued by the Union of International Associations.

The number of issuing organs increases geometrically the duplication of effort and layering of documentation production, causing waste and confusion among users. The autonomy enjoyed by each organization, and each organ results from its natural dependence on a group of countries, associations or individuals who in fact determine the « policy » of that organ.

Recommendation : - It is recommended that the Permanent Committee launch a series of studies on the lack of coordination between organs in the same organization and between the policies and information systems of organizations. Some of these studies should examine in depth the over-production or redundancy or documentation by subject, i.e., in relation to the topics covered. Other studies should examine redundancy in the documentation dedicated to a country or a region of the world. The cases of several developing countries were brought up on which several organizations had produced studies and documents which the respective governments had not been able to use effectively.

Meetings should be organized to facilitate the exchanges of ideas among the officials responsible for documents production. Contacts should be established

among those officials and librarians in their organization. The production of every document should be regularly preceded by searches for relevant material in the data bank of the issuing organization and those of organizations active in the same field.

Beginning from the document production stage, an international organization should have effective archival service. Recommendation : - Each international organization - especially when it is made up of many issuing organs which could cause difficulty in documentation production control - should have not only an adequate archival service, but should also establish an effective records management system. It should be able to use appropriate methods, have an adequate budget and, in particular have highly qualified personnel.

The principles and criteria governing international documentation production can be important from a qualitative viewpoint. It would appear to be urgent :

- to review, and possibly to standardize, the classification system for material issued as publications and documents, or which are destined from the outset for the archives, through records management, and,
- to define the terminology for archival classification.

The following recommendation addresses not qualitative but quantitative considerations in international documentation production. It was proposed that :

- the guidelines used by the United Nations to limit the quantity of documentation produced be applied also by the other intergovernmental organizations

(IGOs), as well as by the international non-governmental organizations (NGOs), which together are the main producers of this documentation;

- the reduction of the quantity of international documentation be attained not only by reducing the number of documents and copies, but also by any other means as, for example, by shrinking the format;
- note should be taken of the ever-increasing costs of » cultural production » and the effect of such on international documentation production. Recently, apprehension has become apparent among « cultural operators » due to the prohibitive cost of printing.

Recommendation : - It is recommended that the Permanent Committee examine and study production costs for documentation and the elements making up these costs (paper, printing, preparation and development of the content of documents, etc.), as well as the possibilities presently existing to increase the quantity of international documentation placed on the commercial publication market.

In several cases, the Symposium participants brought up problems of invisible, underground and grey documentation. This term includes publications and documents not having all the characteristics of a publication. Especially in the economic and financial field, it appears that this category of documents, containing precious data and information that is sometimes unique, amounts to 60 % of publications which are formally capable of being catalogued. Certain regional organizations have recently taken the initiative to include « grey documentation » in their data banks.

Many stated that they were against the practice, already widespread in many organizations, of considering as « classified » and « confidential » a great amount of documentation, even if such was not really necessary. This resulted in important damage to research which could be based on this documentation. Declassification, affecting all international documentation, is based on different criteria when applied to archives. The problem arises, particularly, when it concerns access to archival material originally of a confidential nature. In this regard, it is difficult to evaluate potential damage; whether or not it will take place can depend on discretion. An attitude of excessive caution is as dangerous as one of excessive liberality. Finally, many called attention to the ideal relationship which should exist between improvements in document production and standardization.

The production of international documentation can initially be influenced by the type and kind of eventual users, or, at least, by those who are the primary users. Also, production can depend on the way information systems operate, i.e., the way

in which potential readers and users are reached. A hierarchical classification of documentation produced by an international organization has been proposed, this being based on number of users. The users ask those responsible for documentation production to introduce technical innovations, such as microforms, or even simple improvements in the fileleaves or in symbols used. The field of archives offers a classical example for documentation producers and users when it comes to harmonizing standards for operating archives (on which the producers have at least an indirect influence), and standards for records management of international organizations.

Documentation processing has been studied based on three stages, or rather, three main aspects: material dissemination and acquisition of the publication, establishment of bibliographical data, and finally, archival preservation with its special features.

The previous Symposium analyzed each of these stages, making it possible to limit the present analysis to main themes. Concerning the dissemination of the documentation, the following recommendations were drafted :

Recommendation : - More effective means should be employed in the marketing of publications. Improvements in the distribution and marketing of international documents are urgently needed. Marketing implies the development of an image, good publicity and an active sales force, since the public rarely sees IGO publications in bookshop windows or in advertisements. The user's ignorance of the existence of publications is the main reason for a disappointing use level. This could be overcome by more systematic marketing of publications through the book trade or through co-publishing with commercial firms. Also, publicity should be aimed at public libraries in order to reach the general (non-research) public. Still another approach would be to charge a professional organization (e.g., INSPEC, NFS, AIL) to identify and disseminate the material. Overall, it should be emphasized that an effective sales policy reaches more people than does free distribution.

Recommendation : - There is a serious gap in the coverage of IGO documentation by the commercially available indexing and abstracting services. Improved coverage in reviewing, and in indexing and abstracting journals, would benefit users.

Symposium participants felt that the availability of documentation depends, above all, on the degree of identification in document lists, i.e., the list by means of which the researcher can find the document he needs in a reasonable time. With respect to the form of presentation of document lists, two recommendations were prepared :

Recommendation : - In order to improve the information about the availability of international documents, it is recommended that steps should be taken towards the publication of a common monthly newsletter, or bulletin, listing, by broad subjects, the documentation of the various international organizations (both inside and outside the United Nations system). This newsletter should preferably be the responsibility of one of the institutions of the United Nations system and should be offered for sale to libraries and other interested institutions.

Recommendations : - Indexes of the documentation of the various intergovernmental organizations should be offered for sale to libraries which are not depository libraries of these organizations. Such indexes will facilitate interlibrary lending in research libraries.

Various forms of cataloguing were discussed including descriptive and subject. There is satisfaction with a whole new series of tools which have become available during the last few years. First, bibliographic description and analysis are facilitated by indexing repertoires using standard descriptive and essential elements, and by the use of standard criteria for the citation of documents. Second, the widest possible use of reference instruments used by the United Nations was recommended. In recent years, these were harmonized and standardized in order to better respond to the needs of users. It would be useful to recommend simultaneous and systematic use - and if necessary, arrange for relevant training of librarians - of the following instruments : UNDOC Current Index Reference Manual, UNBIS Data Elements Dictionary, UNBIS Reference Manual for Bibliographic Descriptions, UNBIS Catalogue Manual. Third, concerning macro-thesauruses, three elements were explored in depth : the role of the broad system of indexing terms used by United Nations agencies, co-operation with UNISIST programmes in this area, and compatibility among macro-thesauruses of different international organizations.

Other issues considered were :

- the need for more comprehensive bibliographic control of international documentation with the possibility of achieving Universal Bibliographical Control;
- improving the currency and scope of existing bibliographic tools. Suggestions included new editions of UN Sales Publications and UN Document Series Symbols, and the production of the UNDOC Current Index not only in English, but also in other languages;
- the very definite problem of the obstacles that the use of copyright imposes to citation and dissemination of a document's content.

Particular attention was devoted to the criteria for cataloging international docu-

mentation and for making bibliographic data available in data bases. Two series of recommendations were drawn up. Certain of these were addressed to documentation producers.

Recommendation : - Bibliographical data produced by the organizations of the United Nations family should be incorporated in a consolidated data base, which should be accessible on-line through the telecommunication networks from host computers operating on a commercial basis.

Recommendation : - In order to ensure some coherence in the data produced by the different organizations, it is recommended that the organizations follow international standards for the production of their bibliographic descriptions, in particular :

- the international organizations in the United Nations system should agree on a set of essential data elements for bibliographic description;
- the organization should adopt standard bibliographic practices such as AACR-2 in the bibliographic descriptions;
- the organizations should agree on a compatible list of descriptors for the subject analysis of their documentary material;
- the organizations should prepare authority lists of their own organizational bodies and make them available to the other organizations;
- cataloguing-in-publication should be practised more broadly by international organizations.

Recommendation : - In order to improve the possibilities for exchanging data, it is recommended that the organizations take steps to adopt the final format for bibliographic exchange which will be proposed by the UNESCO Ad Hoc Group on the Establishment of a Common Communication Format.

In the process of storing information about a document, account must be taken of the interests of the users of the documentation being processed. Three recommendations are involved :

Recommendation : - Bibliographic information added to the data base should be such as to enhance the interest of the

data base to commercial data base suppliers. In particular, the period between the publication of the document and the entry of the bibliographic record into the data base should be considerably shortened.

Recommendation : - Steps towards the adoption of modern technology should be outlined in a simple manual which would assist medium-sized documentation units in their efforts to standardize their methods and link up with large international data bases.

Recommendation : - Available word processing capacity should be utilized to create machine readable data bases and printed reference tools. A study identifying the means of introducing a wider use of word processing capabilities in the international organizations for application in documentation activities should be undertaken.

With respect to international organizations making available more selective documentation services, some proposals were drafted :

Recommendation : - The international organization should produce bibliographic catalogues with subject analysis as well as a clearer descriptive analysis. The international organizations should then become aware of the most frequently requested subjects. Also, they should identify the fields and subjects whose documentation is under-utilized due to obstacles to its use.

Recommendation : - The user interested in a particular subject should be in a position to select documentation of interest to him in each organization dealing with the same subject, and not just in the « dominant » organization. This is a problem which can be labelled as horizontal extension of subjects and occupations. It is an additional reason to aim for a unified IGO « data-base ».

The most problematic aspects of documentation availability were examined by concentrating on two distinct problems: creation of « international depositories » and « integrity of archival funds ». Depository libraries are situated so as to serve a region, in the largest sense of the

term. An examination was made of their promotional capability, i.e., their ability to become an important stimulus in the research chain or in the distribution of information. The use of mini-computers for on-line services to access IGO data bases and research into means for given libraries material in a much shorter time than possible at present were discussed. The Symposium prepared, in this connection, the following recommendations: Recommendation : - International organizations should examine the methods presently used for sending material to depository libraries, particularly with regard to timeliness and completeness. The usefulness of the material received is greatly reduced by the long period between publications and their receipt at depository libraries.

Recommendation : - International organizations should send to depository libraries copies of all public information material, i.e., pamphlets, booklets, etc., produced by them.

Recommendation : - International organizations which have set up a depository library system should include commercially published materials among the publications and documents sent routinely to depository libraries. Where this is not possible, complete listings of commercially published materials should be prepared and be available in all depository libraries.

Recommendation : - Particular attention should be paid to the material problem of space required for the accumulation of all printed documentation. International documentation, despatched annually to an average library, fills not less than 60 to 80 linear meters. Use must be made of the most appropriate and practical storage methods, including microfilms, microfiches and microforms - without, however, compromising the « contact » between the user and the document.

With respect to the field of archives, one of the most significant recommendations concerned the creation and maintenance of a complete reference compendium. It should cover documentary groups existing in the archives of all the intergovernmental organizations, and discuss the operational problems resulting from such a reference service.

THE USE OF INTERNATIONAL DOCUMENTATION

The Symposium considered last the stage in which international documentation is used and - brought to life ». This question was widely covered by the 1972 Geneva Symposium,

The considerations issuing from the discussions can be divided into four categories : a) determining the type and nature of users; b) proposals for improving use by

increasing « receptivity » on the part of the potential user; c) increased « selectivity » of use, and d) a new attempt to measure the influence and the impact that in-

ternational documentation exercises on national and international life, individuals and societies.

The types of users remain essentially, a) international operators in the large sense, i.e., international officials, diplomats, permanent delegations of governments to international, universal, regional, inter-governmental and non-governmental organizations, b) intermediate users, from the researcher and the specialist to the teacher and journalist, c) and librarians, in the widest sense of the term, including all those taking care of international documentation.

Recommendation : - It is recommended that the Permanent Committee undertake or set in motion a significant series of studies, preferable using the « case study » method to examine the way the various user categories use the documentation produced by international organs. The interpretation of these studies could result in concrete proposals to those responsible for production.

Many recommendations had as their goal to increase the users' receptivity. International documentation is used considerably less than it should be. The reasons for such a situation are tied to the documentation itself, as the user does not know what he may be able to extract from it. Once these reasons have been clarified, it would be wise for the international organizations to take the initiative of organizing an information campaign for users.

It is very important that all the instruments made available in recent years for librarians and archivists be effectively used. The Symposium particularly encouraged the use of the following two publications : the Directory of Information Systems and Services issued by the Inter-Organization Board for Information Systems (IOB) of the United Nations and the specialized agencies, describing 330 systems, and, in the field of archives, the Guide to the Archives of International Organization produced by UNESCO in collaboration with the International Council on Archives.

The question of « selectivity » should also be taken into account. This means the capacity of each user to choose, from the mass of documents, those which he requires on the basis of his interests and/or duties. On the user's side, this means the user's capacity to locate and choose the document of interest to him. Above all, he must be able to know that the document exists and where it can be found. On the international organizations' side, this means that they must offer a more varied selection of services insofar as they are able to do so.

To improve overall research capacity, it is proposed that :

Recommendation : - The appropriate use of bibliographic sources, and especially those dealing with international documentation, should be the object of a sufficient number of training sessions, not only in courses for documentalists, but particularly in diplomatic institutes and academies, and in training courses for careers in international positions. A study on this subject could be prepared by UNITAR.



Photo : BIT

Recommendation : - The needs of special groups of users should be satisfied in particular:

- Since, in most developing countries, the agricultural sector contributes more than 50 % of the gross national product (GNP), international documentation should pay close attention to the needs of farmers and small enterprises.

- In most developing countries, there has been a recent reorientation in national development planning and programme objectives in favour of less developed sections of society. If information systems are to support national development, then these should be designed to serve both such groups and the planners concerned with their socio-economic development.

- In developing countries, those points where information should flow into the country (e.g., universities and research institutes) are usually underfinanced, and thus underdeveloped. Intermediate personnel, such as librarians, documentalists and other information specialists, are either rare or non-existent. Planners, decision-makers and administrators are thus unaware of the benefits they could have from information, and are therefore underutilizers of IGO documentation, if they use it at all. Action should be taken to reinforce the input points for information, so that decisions can be made with a better knowledge of what is involved.

The use of international documentation and its impact on organizations and individuals was studied by the previous Symposium, and reference should be made to its report. Thus, it remains only to continue the study, noting the influence of international documentation on international activities and on individual states; perhaps this will reveal whether the documentation is really effective or not. In this sense is the following :

Recommendation : - It is recommended that the Permanent Committee make contact with the organizations involved in the « new international information order », especially UNESCO, in order to study the role of international documentation in the world communications system.

LA PROBLEMATIQUE DES COMMUNICATIONS ADMINISTRATIVES

Lors du XIXe Congrès international de l'Institut International des Sciences Administratives (USA) qui se tiendra à Berlin (Ouest) du 19 au 23 septembre 1983, quatre exposés suivis d'un débat feront la synthèse d'une enquête réalisée par correspondance dans 20 pays et dégageant certains aspects de la problématique des communications administratives, en se centrant surtout sur les communications de l'administration avec l'administré.

Programme :

1. La communication de la loi. M. Lankdar Benazzi (Algérie).

Les décisions normatives sont prises continuellement voire quotidiennement à différents niveaux de l'Etat, mais sont-elles portées à la connaissance de ceux qu'elles concernent dans les délais et formes utiles ? Rendent-elles l'intérêt qu'elles sont censées susciter ou se laissent-elles réduire par des inerties diverses ?

C'est en procédant à l'analyse des insuffisances de toute sorte qui peuvent apparaître dans ce domaine qu'on contribuerait à rendre plus attentifs les rapports entre le citoyen et ceux qui sont chargés d'améliorer son sort. C'est là l'objet de la réflexion visée par ce thème.

2. Les relais dans la relation administration-administré : orientations, pour une collaboration.

M. Robert Dethier (Belgique). L'utilisation d'intermédiaires dans la relation administration-administrés est perçue comme un phénomène croissant qui transforme la relation elle-même et ce qu'elle sous-tend: reconnaissance et socialisation de l'administré, légitimité de l'administration et rôle sociale, etc...

En quoi ces intermédiaires sont-ils nouveaux ? À quoi répondent-ils ? Qui les institue ? Quel est leur rôle ? Leur

pouvoir? En quoi suppléent-ils l'administration ? Ou bien la transforment-ils ? Quels sont les avantages et dangers de cette évolution ? Ce thème couvre à la fois l'accès à l'administration et les services attendus par les administrés.

3. L'institution d'une administration de communication et les réformes de la procédure administrative non contentieuse : perspectives d'évolution (étude comparative).

Mme M.C. Henry-Meininger (France).

Dans différents pays occidentaux, le droit des citoyens à participer à ce nouveau domaine du pouvoir social que représente l'information a trouvé son expression dans la législation relative au libre accès aux documents administratifs.

Corrélativement, le sentiment du risque encouru par les citoyens, du fait de la concentration de l'information dans les mains des grandes organisations (publiques mais aussi privées) a entraîné une demande de protection accrue de l'individu.

En France, cette évolution trouve son prolongement dans la perspective d'une définition du statut de l'administré par la voie d'une codification de la procédure administrative non contentieuse : le projet de charte des relations de l'administration et des administrés définit les principes qui doivent guider l'action administrative : le principe d'égalité (avec son corollaire, le principe d'impartialité), le principe d'équilibre - depuis longtemps mis en évidence par le juge administratif - le principe de célérité, et le principe d'assistance. Il tend à développer la participation des administrés à l'élaboration de la prise de décision d'information et de consultation permettant à l'administration de faire valoir ses arguments au cours d'un débat contradictoire.

4. Formation en communication. Mme J. Corkery (Irlande).

La formation est un agent de changement, elle peut l'être dans l'attitude des fonctionnaires envers la communication.

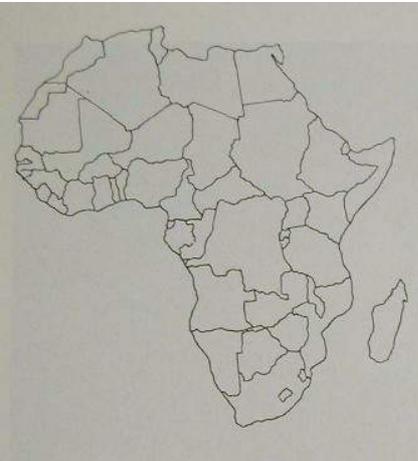
Les réponses obtenues vont nous permettre d'identifier ce qui se fait et ce qui doit se faire en ce qui concerne la formation en communication dans plusieurs pays de cultures et de structures politiques différentes.

Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration Publique

En marge du Congrès de l'ISA sous l'égide de la Fondation allemande pour le développement international, l'AIIPA se réunira à Berlin (Ouest) du 14 au 17 septembre 1983.

Le programme sera principalement consacré aux séances de travail des huit groupes de travail de l'Association :

1. Elaboration des programmes d'enseignement en administration publique et gestion publique.
2. Enseignement et formation en gestion de l'entreprise publique.
3. Déontologie, responsabilité et imputabilité dans la fonction publique.
4. Renforcement des capacités administratives des services publics : préparation et mise en œuvre des programmes de développement.
5. Administration des petits Etats et des Etats insulaires.
6. Enseignement et formation des gestionnaires de l'administration locale.
7. Enseignement de la politique publique dans les programmes.
8. Technologies nouvelles et gestion.



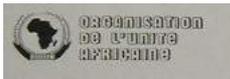
QUAND L'AFRIQUE S'OUVRE VOLONTAIREMENT AUX ONG

Le fait associatif non gouvernemental fait son chemin en terre africaine. L'UA, attentive à cette progression, s'en réjouit vivement, dans l'esprit même des orientations régionales engagées lors du Forum mondial de Bruxelles 1980.

On trouvera ici un dossier d'information spécifiquement africaines touchant à divers aspects de l'aide ONG à des populations en difficulté de développement, voire même de vie.

LE DRAME DES REFUGIES

UNE REUNION OUA-ONG A ARUSHA



Les nouvelles du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (H.C.R.), relatent la réunion « très positive » qui s'est tenue l'autre mois en Tanzanie, à l'initiative de l'Organisation de l'Unité Africaine, entre les membres du Secrétariat de CODA et les ONG nommées agences bénévoles, nationales et internationales. Il s'agissait de « faire le point sur le problème des réfugiés en Afrique en général, ainsi que sur la nécessité d'élaborer une stratégie servant à une meilleure coordination des activités des organisations d'aide aux réfugiés ». Les débats ont abouti à un certain nombre de recommandations novatrices, portant notamment sur l'organisation de la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIA RA II), avec le concours du PNUA, le rôle des ONG à ce propos en matière de protection d'information, les sujets de coopération et de coordination, les problèmes d'éducation, de formation, de bourse, d'orientation.

La Revue - Réfugiés », l'organe des Nouvelles du Haut-Commissariat HCR. qui

consacre habituellement des pages pleines d'intérêt à ses rapports avec les ONG, conclut la relation de M. A. J. Kozlowski à propos de la réunion d'Arusha sur « le point de convergence » avec l'OUA : Enfin, la réunion a recommandé à l'OUA d'envisager la possibilité de créer les structures nécessaires permettant l'échange d'informations, l'élaboration de programmes d'assistance intégrés en faveur des réfugiés et aussi de s'occuper du suivi des conférences et réunions sur les réfugiés en Afrique. Le réseau d'une conférence dépend en partie des discussions qui se déroulent pendant les réunions, mais d'abord et avant tout de la mise en œuvre de recommandations raisonnables. Nombreuses sont les critiques concernant les conférences internationales qui produisent des résolutions ambitieuses vite oubliées par la suite. S'agissant de la réunion du secrétariat de l'OUA et des agences bénévoles, il incombe dans une large mesure aux agences nationales et internationales de prouver - en coopération avec l'OUA, le HCR, les gouvernements africains et les donateurs- que la réunion d'Arusha a été davantage qu'un souvenir agréable parmi d'autres.

Interviews

La Revue « Réfugiés » a interrogé les représentants de deux associations (ONG) participantes à la réunion d'Arusha : M. Melaku Kifle, Secrétaire chargé des réfugiés africains au Conseil oecuménique des Eglises et M. Brian Neldner, Directeur adjoint de la Fédération luthérienne mondiale, à propos des recommandations spécifiques ayant trait aux actions à entreprendre avec les ONG afin de résoudre « le difficile problème des réfugiés en Afrique ».

M. Kifle s'est référé à un discours du Président Nyerere, dont le discours d'ouverture a soulevé tous les points à l'ordre du jour dans leurs rapports avec les ONG nommées ici agences bénévoles. Le nombre des réfugiés en Afrique a considérablement augmenté, alors que les moyens d'Etat pour les recevoir, les installer, les aider, les nourrir, ont diminué. C'est un défi à l'adresse des ONG œuvrant en Afrique. Il importe que les ONG coordonnent leurs activités à cette fin. M. Kifle attribue l'insuffisance de coor-

dination au souci des « agences bénévoles de conserver leur identité propre » une raison dont le bien-fondé mériterait exa-

Il semble que les agences bénévoles nationales, nouvelles venues depuis CIARA I, n'ont pas eu toute l'audience désirable auprès des gouvernements. L'OUA pourrait prendre l'initiative de réunir ces ONG, en vue de restructurer et de renforcer son Bureau pour les réfugiés. En conclusion de l'interview, les Nations-Unies et le HCR en particulier devraient étudier la question de la participation des ONG à l'action en faveur des réfugiés.

Pour M. Brian Neldner « le fait que l'OUA ait parrainé une réunion spéciale pour que les « institutions bénévoles » débattent du problème des réfugiés est une preuve de la reconnaissance du rôle qu'elles remplissent » dans ce domaine. « Cette réunion a, pour ainsi dire, souligné et approuvé la mission des ONG en tant que partenaires jouant un rôle complémentaire par rapport à ceux des organisations intergouvernementales et du pays-hôte ». Et d'approuver le discours du président Nyerere attribuant aux agences bénévoles et au HCR une tâche humanitaire en face de l'OUA, instrument des décisions politiques. De nouvelles zones de coopération ont été établies entre l'OUA et les ONG notamment dans le champ de l'information.

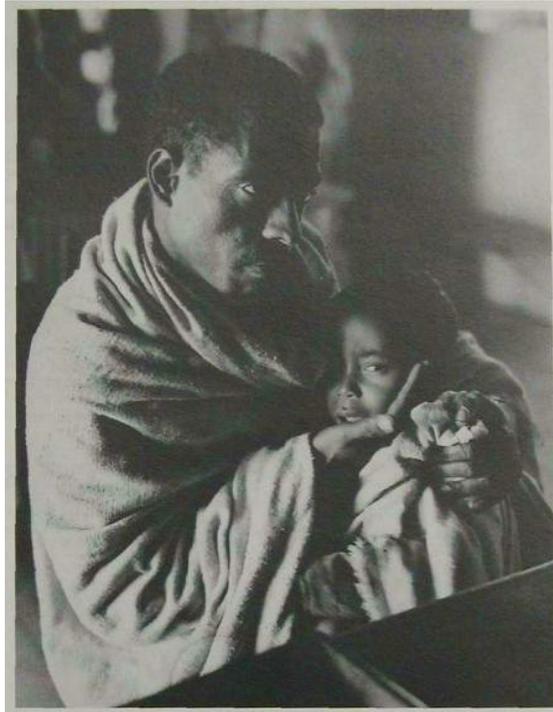


Les parrainages mondiaux en Afrique

On peut lire dans « Réfugiés d'hier- Réfugiés d'aujourd'hui », le périodique trimestriel édité par l'Aide belge aux personnes déplacées (fondée par Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix 1958), une revue des « parrainages mondiaux » de l'aide aux personnes déplacées, notamment en Afrique :

Sur la dizaine de millions de réfugiés dans le monde, il y en a plus de 4.000.000 en Afrique.

C'est en Afrique Centrale que les parrainages mondiaux sont entrés en contact avec des réfugiés. Chassés du Rwanda, du Burundi, du Zaïre, de l'Ouganda, ces réfugiés trouvent asile dans les pays limitrophes. Des terres sont mises à leur disposition par le pays d'accueil. Il appartient



aux réfugiés de les défricher, de les faire fructifier et d'y construire des huttes... Ces réfugiés sont extrêmement pauvres et désespérés. Leur souci majeur est de pouvoir envoyer leurs enfants à l'école et leur assurer une formation leur permettant d'exercer une profession. Souvent les aînés qui ont eu la chance de mener à bien des études financées par des parrains et marraines, assurent à leur tour le « parrainage » de leurs frères et sœurs, cousins, cousines...

500 F par mois assurent la scolarisation ou la formation d'étudiants dans l'enseignement secondaire.

1.200 F par mois permettent l'accès à l'enseignement supérieur.

35, rue du Marché
5200 Huy (Belgique)

Tél. 085/21.34.81

C.C.P. : 000-0075670-10

B.B.L. : 310-1134334-05

Les ONG ont été encouragées à apporter leur appui à CIARA II. en suscitant une

prise de conscience dans les pays donateurs, en vue de trouver une solution durable au problème des réfugiés : « Le processus d'intégration peut s'étendre sur plusieurs années et il pourrait se révéler nécessaire que les institutions des Nations-Unies telles le HCR donnent leur soutien au rapatriement pendant quelque temps. »

En conclusion de l'interview: « Si l'on admet que dans bien des cas il existe un lien entre les difficultés économiques et les exodes de masse, il faudra se pencher particulièrement sur les conditions économiques du pays d'origine afin d'enrayer ces exodes. Les institutions bénévoles (ONG) sont tout désignées pour une participation à long terme, qui apportera non seulement des secours d'urgence aux personnes lors de leur arrivée dans leur ancien pays de résidence, mais qui ouvrira également avec celles-ci et avec la communauté pour établir une base économique et sociale à leur réintégration »,

MEDECINS SANS FRONTIERES ou service de

L'AFRIQUE MENACEE DE FAMINE

Le réseau humanitaire des associations s'est doté d'une nouvelle organisation de type noble et d'action efficace : médecins sans frontières, en sigle MST. Le bulletin de cette association lance un appel pathétique au service de « l'Afrique menacée de famine ».

Près de 50 millions d'Africains sont menacés de famine, conséquence de la sécheresse exceptionnelle qui frappe non seulement la zone traditionnellement aride du Sahel mais également la côte Ouest, plusieurs pays de la Corne et ja partie australe du continent.

Ce titre d'une récente dépêche de l'AFP résume bien la situation catastrophique à laquelle se trouvent confrontées depuis quelques semaines les populations de nombreux Etats au Sud du Sahara. Les images de la grande sécheresse du Sahel en 1974 et celles de la famine en Ouganda en 1980 sont encore dans toutes les mémoires: vagues de réfugiés décharnés se trainant vers les centres de distribution alimentaire, enfants mourants de faim, troupeaux décimés, terres craquelées et stériles. Mais cette fois la menace est bien plus sérieuse encore.

D'Est en Ouest, du Nord au Sud près de vingt pays sont gravement touchés. Une dizaine d'autres partiellement.

Les causes de ce déséquilibre alimentaire : la sécheresse bien sûr qui tarit les puits, réduit à néant les récoltes de céréales, contraint les habitants à se nourrir d'herbes et de racines et empêche l'ensemencement pour les récoltes futures. La sécheresse qui menace le bétail et oblige les éleveurs à échanger leurs bêtes contre du mil ou du blé, qui entraîne des exodes massifs vers les grandes localités dans l'espoir de trouver de la nourriture.

La sécheresse enfin qui ajoute au spectre de la famine celui des épidémies. Epidémies humaines comme le choléra qui a déjà fait des centaines de morts en Afrique australe et occidentale, la méningite cérébrospinale qui fait son apparition annuelle, mais aussi la peste bovine qui menace actuellement la moitié des 3500000 têtes de bétail au Tchad. D'autres facteurs jouent leur rôle. Des économies chancelantes, déjà fortement

ébranlées par la crise mondiale ainsi que par les chocs pétroliers répétés. Des usines tournant à 20 ou 30 % de leur capacité. Un produit national brut qui stagne, lorsqu'il ne régresse pas. Pour les plus performants, les quelques progrès sont aussitôt réduits à néant par une courbe démographique qui augmente plus vite encore.

Quant au dialogue Nord-Sud qui devait permettre de rompre le cercle vicieux, il s'est enlisé depuis longtemps dans une série d'affrontements aux tribunes des congrès. Et les batailles de slogans entre les partisans d'un nouvel ordre mondial et ceux des discussions bilatérales n'ont fait qu'empêcher l'adoption de solutions pragmatiques, les seules jusqu'à présent ayant permis à certains pays du tiers-monde de « décoller ».

Les conflits locaux, qui se multiplient, n'arrangent rien. Les infrastructures du Tchad ont été entièrement détruites par une guerre civile qui n'a pratiquement pas cessé depuis 17 ans. L'Ethiopie est secouée de convulsions sur toutes ses marches : Erythrée, Tigré, Ogaden. Le Soudan et la Somalie doivent faire face à l'afflux de centaines de milliers de réfugiés. L'Afrique australe associe les luttes intestines (Angola, Zimbabwe, Mozambique) au combat contre l'Afrique du Sud.

Le Ghana déjà au bord de la faillite se trouve aujourd'hui confronté au retour brutal d'un million de nationaux expulsés en masse du Nigeria. Les budgets militaires ainsi nécessaires, empêchent l'agriculture et l'industrie de recevoir la part d'investissement qui serait souhaitable.

Les déstabilisations trop fréquentes interdisent toute prévision à long terme. Sur le plan médical, l'insécurité empêche les campagnes de lutte contre les grandes endémies. La trypanosomiase, pratiquement jugulée dans de nombreux pays par les équipes du Dr. Jamet il y a quelques dizaines d'années a fait un retour en force

depuis que la lutte anti tsé-tsé est abandonnée, faute de moyens, d'acharnement, de volonté ou tout simplement parce que de larges zones de conflits sont devenues inaccessibles.

Le plus grave est que chacune de ces causes est à l'origine d'un cercle vicieux.

La sécheresse entraîne à court terme disette et famine, mais aussi l'effondrement des cultures commerciales et la chute des recettes à l'exportation. La guerre amène son lot de morts, de blessés et de réfugiés. Elle détourne aussi une partie de la main d'œuvre de tâches plus productrices et dilapide le budget des Etats dans des aventures militaires sans issue. Les épidémies déciment troupeaux et populations et aggravent chez les survivants les conséquences dramatiques de la malnutrition, des anémies, de l'épuisement physique.

Quand aux solutions, aux propositions, les marchands d'idéologie n'en manquent pas. Il est désormais facile de se voir décerner des brevets de progressisme en brandissant quelques slogans: développement autogène, technologies appropriées, nouvel ordre économique international: en clouant au pilori les pays occidentaux, responsables du « pillage du tiers-monde », de la « détérioration des termes de l'échange » ou de « l'héritage colonial ». Ces phénomènes existent, qui oserait aujourd'hui le nier. Mais outre qu'ils n'expliquent pas tout, ils constituent bien souvent une excuse pour des dirigeants parfois bien peu motivés par le développement de leur pays. Ils n'ont pas empêché l'essor récent de toute une série de pays riverains du Pacifique dont le niveau de vie était, il n'y a pas si longtemps, voisin de celui de l'Afrique d'aujourd'hui. Et leur exemple devrait inciter à des projets pragmatiques qui remplaceraient avantageusement les joutes oratoires à la tribune des organisations internationales.

COMMUNICATION ET PROMOTION HUMAINE

DES JOURNEES D'ETUDES UNDA - OCIC

L'Organisation Catholique Internationale du Cinema et de l'Audiovisuel, conjointement avec l'Association Catholique Internationale pour la Radio et la Télévision, organise l'automne prochain à Nairobi (Kenya) des Journées d'études sur le thème : « Communication et promotion humaine : les défis d'aujourd'hui ».

Sean MacBride, expert international des communications et lauréat du Prix Lénine et du Prix Nobel de la Paix, prendra la parole au cours de cette Conférence mondiale des spécialistes catholiques des communications sociales.

Juriste irlandais, Sean MacBride a présidé de 1977 à 1980 une Commission qui porte son nom et qui a étudié les problèmes de la communication, puis a présenté différentes recommandations à l'UNESCO en vue d'indiquer les étapes vers un « Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication » (NOMIC).

Ces Journées d'Etudes sont organisées en même temps que les Assemblées Générales de l'OCIC et de UNDA. C'est la première fois que ces deux organisations tiennent une Assemblée Générale en Afrique et c'est aussi leur première Conférence internationale commune depuis celle de Montréal en juin 1962. De 200 à 300 participants en provenance d'une centaine de pays sont attendus pour cette rencontre qui se tiendra du 26 à 29 novembre prochain à Nairobi. La plupart d'entre eux assisteront aussi à l'Assemblée Générale de UNDA qui précédera les Journées d'Etudes et à celle de l'OCIC qui les suivra.

En plus des sessions plénières les délégués prendront part à une dizaine de groupes de travail, chacun étudiant un des quatre grands aspects du thème de cette Conférence :

- les effets des nouvelles technologies comme les satellites et l'ordinateur sur les activités de communication sociale;
- l'influence des forces économiques et politiques sur les communications d'aujourd'hui;
- les dimensions culturelles du problème tant au niveau local que mondial;
- la promotion d'un développement humain authentique dans le cadre de ces réalités.

Pour des renseignements complémentaires, contacter :
 M. Robert Mothant, Secrétaire General de l'OCIC
 Rue de l'Orme, 8 - B-1040 Bruxelles, Belgique
 Tél. 02/734 42 34. Cable : OCIC Bruxelles
 Telex : 21275 CIPINF B, pour OCIC
 Rev. Colin Murphy, SSC, Secrétaire General de UNDA
 Rue de l'Orme, 12 - B-1040 Bruxelles Belgique
 1*1.02/7346361. Cable UNDA Bruxelles
 Telex : 21275 CIPINF B, pour UNDA



Photo : Unesco/P. Pittet

participation des ONG à un développement durable.

UN RESEAU AFRICAIN POUR L'ENVIRONNEMENT

La pollution, l'extinction de la flore et de la faune, la pauvreté, la désertification et la destruction des forêts ne sont que quelques-uns des problèmes d'environnement qui affectent aujourd'hui l'Afrique. Afin de lutter contre l'extension de ces menaces à la Terre entière, un réseau africain des ONG de l'environnement a été institué en mai 1982 à la suite du colloque des ONG sur l'environnement et le futur, ainsi que de la session d'un caractère particulier du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ce réseau est financé par le Centre de liaison pour l'environnement de Nairobi. Ce dernier a aidé le réseau à élaborer le plan d'un projet destiné à promouvoir la

Le centre de liaison pour l'environnement ELB (Environment liaison Board), fondé à Nairobi en 1975, se définit à l'Annuaire de

Ce projet concerne cinq domaines d'un intérêt tout particulier en Afrique: l'établissement d'une agriculture durable, la conservation des ressources naturelles (diversité génétique, forêts tropicales, espèces en danger), l'éducation et l'information relatives à l'environnement et les aspects environnement et les aspects environnementaux de la production et de l'utilisation de l'énergie en Afrique. Pour toute information complémentaire, contacter le Coordinateur, Réseau africain des ONG de l'environnement, Centre de liaison pour l'environnement, PO Box 72461, Nairobi, Kenya.

l'UNEP, aider à identifier les carences dans la politique de l'UNEP et encourager les ONG à en établir l'équilibre).

LE CENTRE DE LIAISON

l'UAI comme une organisation « au service des ONG qui, à travers le monde, sont concernées par l'environnement ». Son objet « promouvoir des stratégies effectives dans le cadre du programme des Nations-Unies pour l'environnement, telles qu'énoncées par les organisations participantes, stimuler les activités de

L'édition 1983 du Yearbook mentionne que l'ELB a des membres dans 78 pays énumérés. Le Directeur (Executive Officer) est actuellement M. Delmar Blasco, de nationalité argentine, qui a été le coordinateur de l'« ELB World Environment Day Project ».

LEADERSHIP TRAINING SEMINAR FOR DISABLED PERSONS IN WEST AFRICA



Photo : Who/P. Pittet

The West Africa Federation of Associations for the Advancement of Handicapped Persons (WAFAH) held its first regional training seminar in Dakar, Senegal, December 7-15, 1982. Fifty persons from 15 African countries, France, Austria, Canada and the United States participated in the course, which focused on the establishment and administration of an organization of disabled persons and on possible projects to benefit its members.

Funding for the course was provided by Disabled Peoples' International, the United Nations IYDP Trust Fund, Oxfam, Misenor, PACT (Private Agencies Collaborating Together) and Goodwill Industries.

Representatives from organizations or government ministries of Benin, the Republic of Cap-Vert, the Central African Republic, Congo, Gabon, Guinea, Ivory Coast,

Niger, Mali, Mauritania, Rwanda, Senegal, Sierra Leone, Togo, and Upper Volta participated in the Dakar training seminar.

Representatives from WAFAH member organizations also held a general Assembly to adopt an activity plan and budget for 1983. Officers elected for 1983-85 are: President, Mohamed Fall of Mauritania; Vice President, Dr. Yameogo Emmanuel of Upper Volta; General Secretary, Soli Abdourahmane of Niger; and Treasurer, AN Atti of Togo. Having received official recognition by the Government of Mali, the WAFAH executive committee voted to open its headquarters office in Bamako.

Primary activities for 1983 include training course follow-up with various organizations in the region, vocational training and employment-creation projects, and the creation of a regional newsletter.

WAFAH was created in 1980 as a result of a 1978 Regional Seminar on the Rehabilitation of Handicapped Persons in French-speaking West Africa, held in Lome, Togo, organized jointly by Goodwill Industries, the French National Liaison Committee for Rehabilitation of the Handicapped and the National Conservatory of Arts and Trades - Brigitte Frybourg Laboratory in Paris.

Copies of the Report of the 1978 Seminar are available from Goodwill Industries of America, International Department, 9200 Wisconsin Avenue, Bethesda, Maryland 20814, U.S.A. Information on the Dakar Training Course is available in French from : M. Soli Abdourahmane, Secrétaire General, Federation Ouest-Africaine des Associations pour la Promotion des Personnes Handicapées, B.P. 2393, Niamey, Niger.

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

NEWS ON ASSOCIATIVE AFFAIRS

28^e Conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth

L'Association parlementaire du Commonwealth a tenu sa conférence annuelle à Nassau en présence des deux cents représentants de quarante-six pays ou régions.

Chacune des journées de travail fut consacrée à différents thèmes:

- La paix dans le monde et le développement.
- Sécurité et avenir des petits Etats du Commonwealth.
- Le chômage.
- La liberté individuelle, les droits de l'homme, et le rôle du gouvernement dans une démocratie parlementaire.
- Le rôle de l'opposition dans le système parlementaire.
- Les relations Parlement-Exécutif.

Institut international de droit d'expression française

L'Institut international de droit d'expression française a tenu son XV^e Congrès au Caire.

Invités par le gouvernement égyptien, les quatre-vingt participants dont douze ministres et chefs de juridictions suprêmes ont consacré leurs travaux à la coopération entre les Etats en vue de la prévention et la répression de la criminalité de caractère international (conditions d'efficacité et respect des droits de l'homme). Dans ce cadre ont été examinées non seulement les questions relatives à la criminalité « classique » mais aussi celles concernant les infractions économiques.

Au cours de ce congrès, M. Egdar Faure, de l'Académie française, a été réélu président de l'IDEF et M. Mamdouh Attia, ministre de la Justice d'Egypte vice-président.

(IDEF, 27, rue Oudinot, 75007 Paris).

Decade of Disabled Persons

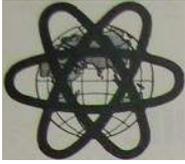
A United Nations Decade of Disabled Persons, 1983-1992, was proclaimed by the General Assembly on December 3. It also adopted a World Program of Action, a strategy to prevent disability and to bring about the full participation of people with disabilities in social life and development.

The Program of Action provides background on the major problems facing people with disabilities throughout the world and makes recommendations of action to be taken. The majority of recommendations address strategies for prevention, rehabilitation and equalization of opportunity. The last category includes legislation, the physical environment, income maintenance and social security, educa-

tion and training, employment, recreation, culture, religion and sports. Other recommendations call for a comprehensive public information program about the implications of disability and the rights of disabled persons and for increased action within the U.N. and its Specialized Agencies to provide access to its services by disabled people. Major emphasis is placed on the needs in developing countries, particularly relating to technical assistance. A monitoring system will be established in the U.N. Secretariat to follow the development and implementation of the program during the Decade.

The Program of Action is now in publication and will be available from the U.N. Division for Economic and Social Information, Department of Public Information, New York, N.Y. 10017, U.S.A.





**IXI^e Congrès de l'IIASA
BERLIN (Ouest), 19-23 septembre 1983**

Lors de la dernière session du Comité Exécutif de l'Institut International des Sciences Administratives, le Directeur général de l'IIASA a présenté un avant-projet du programme de recherche 83-86.

Trois grands domaines pourraient sous-tendre les recherches pendant cette période :

Administration et Développement

1. Organisation de la coopération au développement, dans les pays recevant de l'aide au développement, ainsi que dans les pays et institutions internationales qui en accordent.
2. L'administration et le nouvel ordre économique international.
 - Stratégies et politiques socio-culturelles des sociétés transnationales et le renforcement des capacités de négociation des pays en développement.
3. Aspects administratifs de la création et du fonctionnement des Marchés Communs Régionaux.
4. Comment avoir dans les pays en développement une administration nationale médiatrice entre la volonté politique et les besoins des citoyens ?
5. L'administration et le rôle du secteur privé dans les pays en développement.
 - Comment l'administration peut-elle faciliter les contacts internationaux entre les entreprises - petites et moyennes - dans les pays en développement et développés ?

6. Problèmes administratifs des Etats archipels.

6. Le recrutement et les promotions: le rôle des critères politiques et professionnels.

Administration et changements économiques, sociaux et politiques

1. Les conséquences du changement économique, social et politique sur l'organisation et la structure de l'administration (ex: l'organisation gouvernementale et administrative de la recherche scientifique).
2. La mise en œuvre de réformes administratives (comment surmonter les obstacles?).
3. Les procédures administratives qui organisent le dialogue entre l'administration et les administrés sur le terrain de l'action administrative (ex: les enquêtes publiques).
4. L'évaluation de l'action administrative.
5. Les effets des changements structurels et des changements technologiques (Bureaucratique) sur l'emploi dans les services publics.
 - Comment s'organiserait la nouvelle politique de fonction publique face à ces changements ?
 - La situation nouvelle remet-elle en cause la structure de la fonction publique ? (Régime de carrière ou système d'emploi).

Administration internationale

1. L'étude des structures dans l'organisation internationale
 - spécialisation;
 - décentralisation;
 - régionalisation;
 - coordination.
2. Les syndicats de fonctionnaires internationaux,
3. L'étude des voies et moyens du contrôle de l'activité de l'administration internationale.
4. La fonction publique internationale et la Justice.
 - La justice administrative internationale.
 - Les procédures de recours interne.
5. La participation du personnel à la gestion administrative.
6. Le régime linguistique des organisations internationales. Chacun est invité à formuler des remarques, suggestions et propositions sur ce programme et à les adresser à M. Michel Lesage, Directeur général de l'IIASA, avec la mention « Programme de recherche ».



L'ONU et les handicapés

L'Assemblée générale des Nations Unies a rendu un nouvel hommage à l'Année internationale des personnes handicapées en proclamant les années 1983 à 1992 « Décennie pour les personnes handicapées » et en adoptant un « Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées ».

Le Programme mondial donne les lignes essentielles de la stratégie globale qui, dans le cadre de la Décennie, vise à prévenir l'incapacité et à rendre effective la pleine participation des personnes handi-

capées à la société et au développement, et à leur garantir le droit de tous les êtres humains à bénéficier de possibilités égales.

Le rôle des ONG

Le Programme mondial pose des principes directeurs à l'intention des gouvernements aux niveaux national, régional et international concernant la prévention des infirmités et les interventions relatives aux conséquences de l'incapacité. Il souligne le rôle que peuvent jouer les ONG en identifiant les problèmes auxquels sont confrontés les personnes handicapées et en s'attachant à les résoudre.

La stratégie globale insiste sur l'égalisation des chances pour les personnes handicapées, sur le droit pour elles d'avoir accès à tous les secteurs de la société, de l'éducation et de l'emploi, et sur leur pleine participation, à tous les niveaux, au processus de prise de décisions.

Au niveau international, les actions relèveront d'une coopération technique et économique et s'adresseront également à la recherche et à l'échange d'information sur tous les aspects de l'incapacité. Un système de contrôle en vue d'évaluer le développement et l'exécution du Programme mondial sera mis en place au sein du Secrétariat des Nations Unies,

IGO'S AFFIRM IMPORTANCE OF PROFESSIONAL CONGRESS ORGANIZERS

Does the North America meetings market need PCO's? Are American meeting planners capable of organizing international meetings? Can international PCO's handle American meetings?

These were among the questions raised and dealt with in the workshops of the International Association of Professional Congress Organizers (IAPCO) during its first general assembly to be held in North America. Panel participants at the session held in the United Nations building included Judy Fielding, meeting planner for the American College of Obstetricians and Gynecologists, Jerry Lowery, executive director of the New York Convention Center, and Bob Rosenbaum, publisher of Successful Meetings magazine.

The questions noted are almost moot, the basic conclusion being that the international PCO's and American meeting planners can learn a great deal from each other.

Among the agreed-upon points:

- * The future lies in continuing education. With knowledge increasing geometrically every 30 years, professionals are obliged to attend specialized meetings, to keep abreast of new developments and for re-certification requirements.
- * Non-elective corporate meetings are increasing. The conference-center market is increasing. Association meetings are decreasing.
- * Meeting planners are becoming increasingly unprofessional. PCO's should be cultivated in North America. (IAPCO has only two members in Canada and three in the U.S., the latter being associated with inter-governmental organizations.)
- * Though 143 U.S. cities have capacity for meetings of at least 20,000, current trends are to smaller regional meetings of about 300 participants.
- * North American meeting planners find dealing with translation needs and banking facilities are their weak points in dealing with international meetings.
- * With exhibitions being a vital source of a meeting's revenues, the costs of meeting abroad are prohibitive. However, possibility is seen for satellite meetings or special ones with counterpart organizations. In this regard, tax laws are an important consideration.

* Desire for specialization is resulting in « piggybacking » by a number of associations.

* Teleconferencing will not decrease business. Presentation of papers is necessary; personal encounters are desired by all.

Lars Christensen, director of DIS Congress Service, Copenhagen, and the newly elected president of IAPCO, expressed the belief that « as the world is growing smaller, an ongoing dialogue between the North American and international meet-

The importance of the PCO to the inter-governmental organization (IGO) was made increasingly clear during the recent



ings organizers will be mutually beneficial. We can learn a lot from each other, as our basic differences are negligible ».

Though IAPCO's membership is largely European, it is truly international. Included in its select membership are Professional Congress Organizers from South America, Israel, Japan and, most recently added, the Philippines.

The organization is dedicated to professionalism and, to this end, training seminars are conducted annually for the development of the future experts.

« I am pleased to work with PCO's », he summarizes, « but fees have to be reasonable ».

IGO'S AFFIRM IMPORTANCE OF PROFESSIONAL CONGRESS ORGANIZERS

IAPCO (International Association of Professional Congress Organizers) general assembly, held this year in New York City and Washington, D.C. at the United Nations and International Monetary Fund/World Bank, respectively.

Meeting in the World Bank building, Erik Friis of the IMF, Jose Bouza of the OAS (Organization of American States) and Godofredo Figueroa of the UN delineated how PCO's aid them in meetings away from headquarters.

E. Friis, who sometimes has to deal with 80 such meetings within a two-week period, notes: « I need the local know-how, based on the experience from many meetings. The PCO complements the IGO coordinator's work ». He recommends to various hosting governments that they engage PCO's for help such as with hotels, personnel, transport and social events. « The PCO can quickly identify problems and cope with special requirements. They also eliminate hassles from site inspections and their creativity can lead to acceptance by decision-makers ».

On the other hand, he emphasizes the IGO coordinator wants the PCO as an aide, not as the main organizer. So, while the PCO may deal with the hotels, E. Friis himself expects to handle the negotia-

G. Figueroa, of the United Nations, points to a desire for PCO aid as liaisons with governments, especially to convince them of the need for various services. He particularly relies on PCO's for customs clearance, hotel bookings, social events, registration assistance and ancillary services. While he recommends to governments that they seek out the local PCO, he reminds that they, in turn, must also recognize the professionalism of the IGO organizer.

Not only does José Bouza of the OAS affirm the statements of his colleagues, but also notes that when a PCO is being used, he needs arrive only five days before a conference. Otherwise, he has to send a conference officer 30 to 40 days earlier. Having experienced the problems which result from what he terms - improvised PCO's and transient government ministers », he recommends to governments that they must have an experienced PCO in order to have a successful meeting.

The IGO meeting planners stress that communications technology is not cutting down on international meetings. On the contrary; many feel the need for more personal contact. All urged the IAPCO members to promote themselves to their respective governments, explaining what a real PCO is.



FUA AV

L'informatique sera présente au prochain Congrès (Costa del Sol 13-19 nov. 1983) de la FUA AV et donnera un nouveau visage aux activités traditionnelles de cette manifestation, grâce à la collaboration de la Direction générale des Télécommunications de France, qui a mis l'équipement électronique nécessaire à la disposition de la FUA AV. A la Bourse d'Echange, l'offre et la demande seront à tout moment actualisées à l'aide d'un écran terminal. Il sera en outre possible d'obtenir des fiches par produit, par prix, par période, par destination. Les critères d'entrée dans le système et de sortie des informations seront donc divers, tant pour les fournisseurs que pour les acheteurs potentiels. Un service de messagerie fonctionnera en corrélation avec la Bourse d'Echange. Chaque participant disposera d'un numéro de code qui lui permettra d'accéder à la boîte aux lettres électronique. Il verra donc défiler sur écran les messages qui lui sont destinés (et uniquement ceux-là), il pourra y répondre et obtenir une copie éventuelle. La liste des participants sera, elle aussi, informatisée, avec plusieurs critères d'entrée : nom, firme, nationalité. La brochure contenant la liste des participants sera bien entendu distribuée comme d'habitude, mais constamment actualisée, par le truchement de l'ordinateur. Enfin, un réseau télématique diffusera à intervalles réguliers des informations relatives au Congrès, de même qu'une revue de presse internationale.

Nouvelle participation record au 15ème International Direct Marketing Symposium à Montreux

Organisé pour la 15ème fois à Montreux, l'International Direct Marketing Symposium a battu cette année un nouveau record puisque ce ne sont pas moins de 1848 participants provenant de 24 pays qui se sont retrouvés. Pendant cinq jours, des spécialistes du marketing de tous les secteurs de l'économie ont pu se familiariser avec les plus récentes tendances et technologies du marketing direct.

Aujourd'hui, cette activité n'est plus seulement un simple canal de distribution, mais aussi une des branches de l'économie dont la croissance est la plus rapide. Il y a longtemps que le marketing direct n'est plus le seul apanage des maisons de ventes par correspondance. Des éditeurs, des banques, des assurances ou des associations sans but lucratif appliquent toujours davantage les immenses possibilités offertes par cette activité.

La vidéotransmission un nouveau moyen de communication collective

La vidéotransmission est un moyen de communication collective qui permet de relier des spectateurs situés en des lieux

éloignés grâce à la transmission de l'image et du son par voie hertzienne et dans certains cas par satellite. Sur place, l'image est projetée sur grand écran, et les participants - de quelques dizaines à plusieurs milliers - peuvent dialoguer en direct d'un point à l'autre. Des installations mobiles permettent d'établir des liaisons entre tous points du territoire national ou avec l'étranger. 13 grandes villes françaises bénéficient déjà d'un équipement fixe.

Présentation de nouveaux modèles de voiture, congrès, colloques, transmission de spectacles ou de rencontres sportives : les champs d'application de la vidéotransmission sont vastes, les entreprises et organismes qui l'utilisent déjà nombreux. La multiplication de l'audience et les économies de déplacement compensent le coût de ce service. La vidéotransmission pénètre dans les villes moyennes et les régions éloignées des centres d'activités. Elle sera demain un instrument privilégié du renouveau de la vie collective.

Vidéotransmission International est un Groupement d'Intérêt Economique créé en 1980 par :

- Le Ministère des PTT - Direction Générale des Télécommunications par l'Intermédiaire de sa filiale France-Câbles et Radio.
- La SFP - Société Française de Production et de Création audiovisuelle.
- TDF - Télédiffusion de France.

Sa mission est d'assurer la réalisation, la commercialisation et la promotion de la vidéotransmission.

VIDEO-TRANSMISSION INTERNATIONALE
Direction Générale et Direction Commerciale
30 rue du Commandant René Mouchotte
75014 Paris
Tél. (1)32747.06



Asian Association of Convention and Visitor Bureau

The Asian Association of Convention and Visitor Bureaus (AACVB) was formed in Manila on 5 February, 1983 at the instigation of the Philippine Ministry of Tourism and the Philippine Convention Bureau. It was established and financially backed by the national tourism organisations and convention bureaus of seven Asian destinations (Hong Kong, Indonesia, Korea, Malaysia, Philippines, Singapore and Thailand) in recognition of the growing importance of the convention industry to Asian economic development.

The main objectives of the AACVB are to establish an information data exchange bank for the members and to project Asia

as a cohesive region of common aims, interests and support. The emphasis of the Association's marketing policy will be on the importance of regional co-operation in developing the convention potential and in showing that Asia is a viable meeting area.

Each country, although individually responsible for securing its own conference business will support each other in their bids at international level, thus firmly placing Asia on the international congress map.

The logo of the Association was designed to embody the spirit of the co-operation and the exchange of information and resources that are the main purposes for the formation of the AACVB.



Hong Kong

To encourage conference business to Hong Kong the Hong Kong Tourist Association, with the endorsement of the Hong Kong Institute of Engineers (HKIE), ran a seminar on « How To Organise An International Engineering Conference in Hong Kong ». Attended by over 100 Hong Kong engineers, many of whom are members of regional and international engineering bodies and as such are in a position to organise international events, the semi-

nar consisted of an exhibition of conference services and facilities in Hong Kong, guest speakers and an HKTA presentation.

The delegates had the opportunity to talk with airlines, hotels, travel agents, ground operators, conference and exhibition organisers and language equipment suppliers, thereby having the chance to see the varied and comprehensive facilities available to help organise a conference on a large scale.

Convention London 83

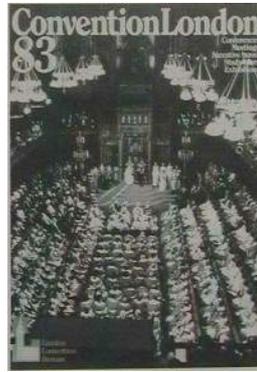
Contains more information than ever before : all details of hotels, conference centres and services have been carefully and completely updated to present a complete picture of all that London offers to the meeting planner, exhibition organiser and incentive group and study tour operator.

New to «Convention London 83» is the list of forthcoming major international conventions and exhibitions scheduled for London up until 1987; major annual events in the UK and at public holidays up until 1989. Also included are several new services — video-conferencing, radio and tv communication systems and specialities.

As in previous years, editorial is written by LCB staff and covers all aspects of the Bureau's work, both at home and abroad as well as recent events and news of meetings to come.

The cover of « Convention London 83 » depicts the « greatest convention of all»; Her Majesty Queen Elizabeth II addressing her Judges, senior Peers, Ambassadors, Cabinet and Opposition Leaders from The Throne in the House of Lords during the State Opening of Parliament - an event which takes place each year in early November.

For your free copy of «Convention London 83 » please contact : London Convention Bureau, 26 Grosvenor Gardens, London SW1W0DU.



The speakers were four eminent Hong Kong engineers, all of whom have organised successful international meetings in Hong Kong, and who were able to expand on how best to set up and run an international convention. The speakers and open floor discussion were then followed by a presentation by Valérie Le Moignang, Manager, Conference and Incentive Travel Department, HKTA on the assistance the HKTA can give to potential conference planners.

VENICE
SIMPLON
ORIENT-EXPRESS

La perspective d'un congrès connote malheureusement encore souvent dans l'esprit de ses participants de longues journées fastidieuses emprisonnés dans une salle de théâtre ou de cinéma réaménagée pour la circonstance.

Cependant une idée nouvelle et ambitieuse est née. A l'origine de ce pari, un Américain, James B. Sherwood. Amoureux des trains, il participe en octobre 1977, à Monte Carlo, aux enchères des célèbres voitures wagons-lits qui composaient jadis l'Orient-Express. Il se porte acquéreur de deux premiers wagons. Il parcourt ensuite toute l'Europe pour racheter 35 wagons qu'il restaure entièrement.

Le Venice Simplon-orient-Express circule maintenant depuis le mois de mai 1982, trois fois par semaine entre Londres, Paris, Lausanne, Milan et Venise. Il reprend ainsi le trajet qu'empruntait l'Orient-Express en 1906.

A Paris, Gare d'Austerlitz il est donc possible de monter à son bord pour se rendre soit à Londres soit à Lausanne, Milan et enfin Venise. La légende ne nous avait pas menti. Le train le plus long d'Europe déroule majestueusement ses 17 wagons.

Durant la basse saison, le Venice Simplon-Orient-Express s'adresse plus particulièrement à une clientèle d'hommes d'affaire. Une politique tarifaire, saison d'hiver a ainsi été mise en œuvre.

Si vous voyagez à deux à bord du Venice Simplon-Orient-Express, vous paierez le même tarif que si vous voyagez seul, soit 50 % de réduction pour un voyage à deux.

Paris-Milan 1.850 FF
Paris-Venise 2.000 FF

La politique d'hiver se propose également de développer les voyages de groupe, notamment les voyages d'incentive et prévoit même la possibilité d'organiser des congrès à bord du train. Pour ce faire, une voiture supplémentaire spéciale peut être affrétée. Cette voiture conférence met à la disposition des organisateurs un matériel moderne. La salle de réunion accueille 32 participants autour d'une table équipée de 5 prises micro. Cette table peut être remplacée par des sièges munis de tablettes écrivains rabattables.

Un matériel audio-visuel est prévu : projection de diapos, films, diffusion d'exposés ou de musique d'ambiance, écrans de télévision, annonces sonores, magnétophones. Un local est convertible en secrétariat. Le vestiaire se situe à l'entrée du wagon. Le confort bénéficie des dernières techniques : air conditionné, moquette, insonorisation, fenêtre à double vitrage. Un office permet de prendre un verre.



Board members of the European Federation of Conference Towns representing destinations all over Europe met in Zurich, Switzerland recently. Picture shows a group of those who attended. Robin P. Marchev, Director of the Zurich Convention Bureau is the current EFCT President. The next Annual Convention of EFCT will be in Madrid, Spain, November 19-22, 1983. The programme will include a comparison between the European and North American meetings markets, and aspects of client solicitation in both areas. There will also be a conference market-place to encourage member towns to exchange market data.

